

Sargé Info

Bulletin d'information municipale de Sargé-Lès-Le Mans
N°59 / Juin 2013

Mairie de Sargé-Lès-Le Mans
34, rue Principale - BP 40021
72190 SARGÉ-LÈS-LE MANS
Tél. 02 43 76 51 00 - Fax : 02 43 76 15 77
Mail : mairie@sargeleslemans.fr



Heures d'ouvertures :
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi : 8h30-12h / 13h30 -18h
Vendredi : 8h30-12h / 13h30 -17h
Samedi : 9h-12h (fermé en Juillet et Août)

Site internet de la commune :
www.sargeleslemans.fr

SOMMAIRE



Madame, Monsieur,
Chers concitoyens,

En ce début d'année, l'action municipale a porté sur les orientations budgétaires, le compte administratif (bilan comptable de l'année précédente), la préparation et le vote du budget primitif pour l'année en cours

Concernant la fiscalité locale et au vu des efforts produits par les Sargéens les années antérieures, il n'a pas été prévu de hausse des taux en 2013 pour la part communale. La municipalité continuera les actions de maîtrise des dépenses de fonctionnement. Cela est d'autant plus nécessaire du fait du gel des dotations de l'Etat, d'une inflation prévue à 1,75% et d'une hausse conséquente des tarifs de l'énergie.

S'agissant de l'année 2012, le budget de fonctionnement dégage un excédent de 538 742 € soit 26,11% de plus qu'en 2011. Cet excédent de fonctionnement permet le remboursement du capital de nos emprunts et de réduire l'endettement. Ce compte administratif est conforme au budget primitif ainsi qu'aux orientations budgétaires qui comportaient deux axes prioritaires : la maîtrise des dépenses et l'optimisation des recettes. Depuis 2009, grâce à la progression des produits et à la maîtrise des charges de fonctionnement, notre capacité d'autofinancement (CAF) poursuit son redressement.

En 2013, la collectivité continuera d'agir au quotidien pour une gestion raisonnée. La baisse annoncée des dotations d'Etat nous oblige à faire preuve de rigueur, faire mieux avec moins, économiser plutôt qu'imposer et prioriser les dépenses. Le budget 2013 s'inscrit dans cette logique. Les prévisions de dépenses de fonctionnement s'élèvent à 2 458 360 €. Les dépenses d'investissement y compris le remboursement des emprunts sont prévues à hauteur de 1 029 634 €. Nous allons œuvrer pour limiter la hausse de l'énergie par le remplacement de nos ampoules par des ampoules économiques sur l'ensemble de nos bâtiments communaux. Puis, pour réduire notre facture eau, il sera mis en place des économiseurs sur l'ensemble de nos points d'eau.

Quant au projet de chaufferie centrale avec réseau de chaleur, nous reprenons le dossier suite au refus d'octroi de subvention de l'ADEME. Lors d'une réunion avec le cabinet ECS ingénierie le 22 mai, nous lui avons demandé de compléter son dossier conformément aux remarques de l'ADEME.

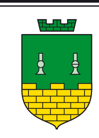
Pour l'activité économique, il nous faut attirer et fidéliser des entreprises, des artisans pour pérenniser l'emploi local. C'est une préoccupation vitale pour la collectivité : renforcer l'attractivité de notre territoire et favoriser les conditions de développement.

La collectivité est un vecteur de cohésion sociale. Aussi, il importe de mettre en valeur l'action quotidienne des agents de notre commune et des élus alors que la période de crise économique que nous traversons rend toujours plus essentielle leur action.

Enfin, à la veille du départ estival, je vous souhaite de très bonnes vacances.

Marcel MORTREAU,
Maire de Sargé-Lès-Le Mans,
Conseiller communautaire

SARGÉ INFO
Hôtel de ville - 34 rue Principale - BP 40021 - 72190 SARGÉ-LES-LE MANS - Tél.: 02 43 76 51 00 - Fax 02 43 76 15 77
Directeur de la publication : Marcel MORTREAU
Conception et Impression : Impri'Ouest, Le Mans - 1305 0141 - (labellisé IMPRIM'VERT)
Crédit photo : Fotolia - N° 59, Tiré à 1800 exemplaires sur papier recyclé



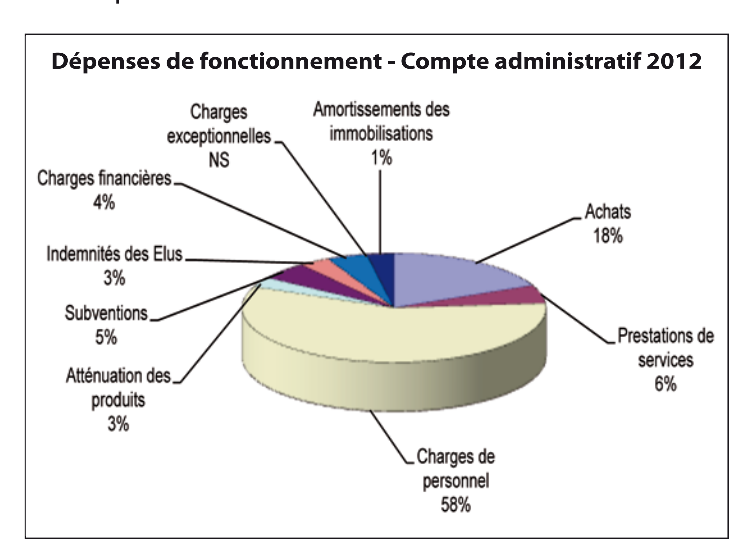
FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT 2012

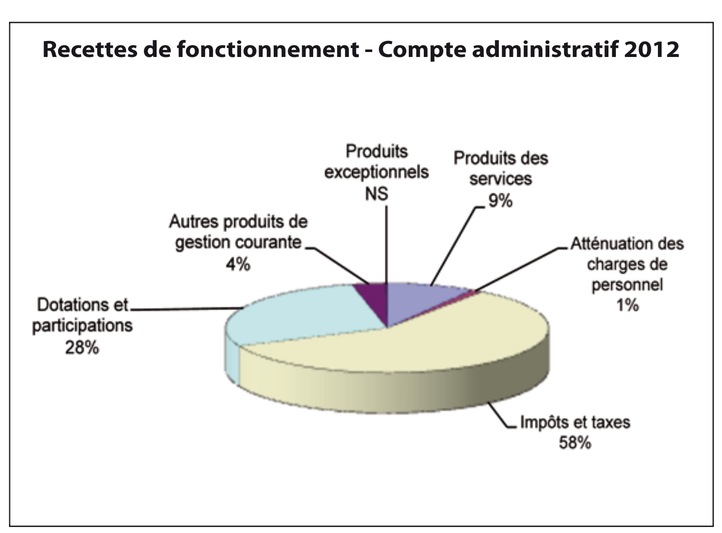
Le 4 mars 2013, le Conseil Municipal a voté le compte administratif 2012 qui est composé de deux sections : le fonctionnement et l'investissement.

Les principales rubriques sont détaillées ci-dessous :

CA 2012 - Section Fonctionnement					
DEPENSES			RECETTES		
	En €uros	En %		En €uros	En %
Achats	448 653 €	18,3%			
Prestations de services	133 426 €	5,4%	Produits des services	264 093 €	8,8%
Charges de personnel	1 417 354 €	57,7%	Atténuation des charges de personnel	36 132 €	1,2%
Atténuation des produits	73 696 €	3,0%	Impôts et taxes	1 748 876 €	58,4%
Subventions	127 552 €	5,2%	Dotations et participations	842 641 €	28,1%
Indemnités des Elus	81 428 €	3,3%	Autres produits de gestion courante	102 780 €	3,4%
Charges financières	105 149 €	4,3%	Produits financiers	0 €	0,0%
Charges exceptionnelles	974 €	0,0%	Produits exceptionnels	2 580 €	0,1%
Amortissements des immobilisations	70 128 €	2,9%			
TOTAL	**2 458 360 €**	**100,0%**	**TOTAL**	**2 997 102 €**	**100,0%**
Excédent de fonctionnement	**538 742 €**				

En 2012, notre excédent de fonctionnement s'élève à 538 742 € contre 427 190 € au titre de 2011. Cette somme résulte de la poursuite d'une politique de maîtrise des charges, et du maintien de nos recettes en préservant l'équilibre entre les recettes communales et la stagnation de la dotation de l'Etat. Ce montant nous permet de rembourser le capital de nos emprunts et de diminuer notre endettement.





CA 2012 - Section Investissement			
DEPENSES		RECETTES	
Capital des emprunts	272 088 €	Dotations fonds divers et réserves	35 633 €
		Subventions CR, CG, DGE, Fonds européens	28 734 €
Opérations d'investissement		Emprunts	25 000 €
Immobilisations incorporelles	7 044 €	Dépôts et cautionnement	1 050 €
Immobilisations corporelles	163 299 €	Excédents de fonct. Capitalisés	427 191 €
Immobilisations en cours	354 033 €	Amortissements des immobilisations	70 128 €
TOTAL	**796 464 €**	**TOTAL**	**587 736 €**
		Déficit d'investissements	**208 728 €**

Sur cet exercice, la Commune a investi pour 524 376 € et a remboursé 272 088 € en capital sur emprunts.

Les principaux investissements réalisés concernent l'extension du cimetière et la mise aux normes des installations du complexe sportif

BUDGET 2013

Le 25 mars 2013, nous avons voté le budget 2013, déterminé à partir des données 2012 et en y incluant différentes évolutions envisagées.

Vous trouverez ci-après le budget synthétisé ci-dessous :

BUDGET 2013 - Section Fonctionnement					
DEPENSES			RECETTES		
	En €uros	En %		En €uros	En %
Charges à caractère général	643 398 €	20,9%			
Charges de personnel	1 492 785 €	48,6%	Produits des services et du domaine	263 766 €	8,6%
Autres charges de gestion courante	210 723 €	6,9%			
Charges financières	110 000 €	3,6%	Impôts et taxes	1 814 091 €	59,0%
Charges exceptionnelles	795 €	0,0%	Dotations et participations	839 567 €	27,3%
Dépenses imprévues	111 230 €	3,6%	Autres produits de gestion courante	113 208 €	3,7%
Atténuation des produits	73 022 €	2,4%	Produits financiers	0 €	0,0%
Opération d'ordre de transferts entre sections	55 797 €	1,8%	Produits exceptionnels	200 €	0,0%
Excédent de fonctionnement	**376 082 €**	12,2%	Atténuation des charges	43 000 €	1,4%
TOTAL	**3 073 832 €**	**100,0%**	**TOTAL**	**3 073 832 €**	**100,0%**

Pour cette année encore, le budget 2013 voté est placé sous le signe de la continuité des économies. La maîtrise des dépenses reste toujours notre priorité. Aussi, nous avons poursuivi la valorisation de tous les postes de charges en les calculant au plus juste, à l'exception de celles relatives à l'énergie comme le chauffage, l'électricité ou le carburant, pour lesquelles nous sommes contraints d'appliquer les augmentations envisagées.

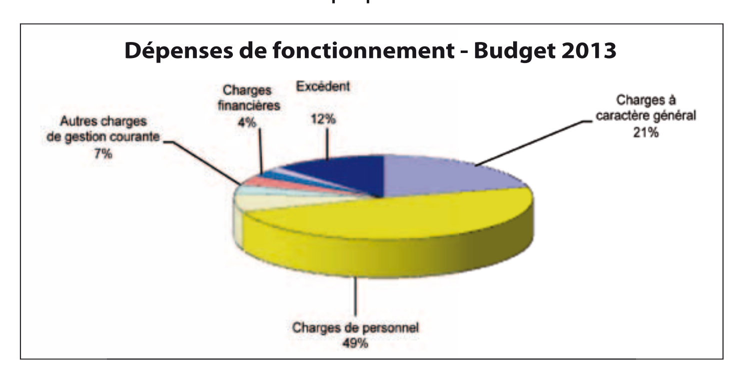
Concernant les frais de personnels, aucune évolution marquante n'est constatée.

Pour les recettes, nous avons freiné la revalorisation des tarifs des différentes prestations communales et maintenu les taux des différentes taxes communales étant revenu dans la moyenne. Quant aux dotations et participations, elles ont été diminuées suite aux informations communiquées par l'Etat.

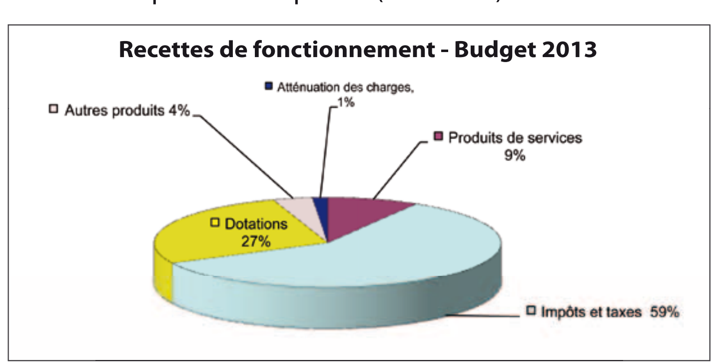
Nous prévoyons un excédent de fonctionnement de 376 082 € auquel nous pouvons rajouter un montant de 111 230 € au titre des dépenses imprévues.

Soit un total de 487 312 € qui permettra de couvrir le remboursement du capital des emprunts (328 000 €).

Dépenses de fonctionnement - Budget 2013



Recettes de fonctionnement - Budget 2013



BUDGET 2013 - Section Investissement			
DEPENSES		RECETTES	
Dépenses imprévues	100 000 €	Solde Exécution Section Investissement 2012	606 554 €
Capital des emprunts	328 000 €	Virt section fonctionnement	376 082 €
Opérations d'investissement		Dotations fonds divers et réserves	571 602 €
Immobilisations incorporelles	48 301 €	Subventions CR, CG, DGE, Fonds européens	19 600 €
Immobilisations corporelles	490 242 €	Emprunts	0 €
Immobilisations en cours	63 091 €	Produits des cessions	0 €
Immobilisations financières	0 €	Amortissements des immobilisations	55 796 €
Travaux non affectés	600 000 €		
TOTAL	**1 629 634 €**	**TOTAL**	**1 629 634 €**

Les principaux investissements budgétés concernent les frais d'études accessibilité PMR, l'agrandissement du périscolaire, le changement d' un camion et de divers matériels et outillages et surtout le projet de la chaufferie.

Enfin, une somme de 100 000 € est budgétée en dépenses imprévues.

Véronique PORTIER - Déléguée aux Finances

LES PROFESSIONNELS DES MÉTIERS DE BOUCHE PRIMÉS OU CERTIFIÉS SUR SARGÉ-LÈS-LE MANS :

Avec la commission communication, nous avons souhaité mettre à l'honneur dans cet article, des artisans des métiers de bouche de Sargé-Lès-Le Mans qui ont été primés lors de concours, ou qui ont eu une certification pour le travail de qualité reconnu par leurs pairs.

Pour en arriver là, ils se sont appuyés sur leur expérience, leur savoir-faire, leur créativité, tout en utilisant des produits de base de qualité. Notons que pour atteindre ces résultats, cela leur a demandé énormément de travail. C'est pourquoi, j'ai récupéré leurs témoignages.



Olivier DABET primé le 2 février 2013 à l'académie Culinaire de France

Chef cuisinier traiteur, gérant d'Espiègle Gourmandise dont le siège social est situé 8 rue Principale à Sargé-Lès-Le Mans, Olivier DABET vient d'être nommé membre de l'Académie Culinaire de France, qui compte 1200 membres dans le monde, et où l'on trouve les grands noms tels que Fauchon, Lenôtre ou encore le chef du président de la République.
L'académie est très sélective, son rôle est de défendre, de transmettre les valeurs de la gastronomie et de faire progresser l'art de la cuisine française tout en respectant son éthique.

Olivier Dabet est le seul sarthois à avoir été reçu cette année avec 19 autres nouveaux membres issus des quatre coins de La France.

Né au Mans en 1968, dès son plus jeune âge il a eu un penchant pour la cuisine ; il se souvient avoir mené d'une main de maitre son premier bœuf-bourguignon à 13 ans et ses premières rillettes à 14 ans ...
Après avoir passé son CAP et son BP, il s'est lancé en Savoie dans la profession. A 35 ans il a repris le chemin des études en gestion de cuisine, et des stages de perfectionnement. Il a dans un premier temps assuré une mission de chef et gérant de cuisine en collectivité. Puis il s'est installé à son compte comme traiteur cuisinier et a donné naissance il y a deux ans à la SARL Espiègle Gourmandise.

Vous pourrez apprécier ses réalisations en vous rendant sur le site ***www.espieglegourmandise.com***

Avec son équipe il imagine une cuisine naturelle, créative et savoureuse qui séduira vos papilles et celles de vos invités. Des spécialités du terroir, aux plats les plus élaborés, ils sauront vous proposer des conseils (choix du lieu, équipement à prévoir, décoration, photographe …), des formules selon vos souhaits et le moment de la journée : petit-déjeuner, buffet froid, pause collation, repas, apéritif dinatoire …, des ateliers cuisine au laboratoire et des cours de cuisine dits de salon à votre domicile
Leur vocation est de faire une cuisine à taille humaine, avec un service rigoureux et de qualité.
Leur objectif est avant tout de «**faire plaisir, d'agiter les papilles et de régaler les palais**»



Espiègle Gourmandise - Cuisinier – Traiteur
Olivier et Katia DABET - Agitateur de Papilles :
8, rue Principale à Sargé-Lès-Le Mans - **Tel : 06 21 62 69 43 ou 06 43 68 33 66**



Prise par Monsieur MUSTIERE

Monsieur CHABLE primé à plusieurs titres pour le boudin blanc et l'andouillette

- Champion de France lors du concours européen en 2000 pour le boudin blanc, et toutes les années suivantes avec les Prix d'excellence ou Prix d'honneur
- Et Prix d'excellence sur plusieurs années pour l'andouillette

Monsieur CHABLE est arrivé comme pré-apprenti en 1973 dans la boucherie de Monsieur Bouteiller, rue des capucines. Il y a fait sa formation, puis est entré dans la vie active toujours dans la même boucherie-

charcuterie, qui entre temps avait été reprise par Monsieur Ozan, en 1981.

Le 1er mars 1988, Monsieur Chable a repris à son compte la boucherie OZAN rue des capucines, où il a exercé jusqu'en 2006, date du transfert de l'activité allée du commerce,

Ses secrets pour cette qualité reconnue : le produit de base et le savoir faire
Pour lui, la matière première doit être de très bonne qualité, c'est ainsi qu'il ne prend que du porc label sarthois.
Le savoir-faire, il le maitrise depuis de nombreuses années, et le partage avec son équipe.

A noter, que 95 % de la charcuterie proposée dans son magasin est fabriqué sur place.
Ses spécialités : Jambon et Rillettes maison

Pour la boucherie, il privilégie aussi l'approvisionnement de proximité, en choisissant le porc label sarthois (comme indiqué ci-dessus), et la viande de bœuf sarthoise, en provenant directement de la ferme.

Nous noterons que Monsieur Chable exerce son métier à Sargé-Lès-Le Mans depuis bientôt 40 ans !

Indéniablement c'est le meilleur gage de réussite.

Nous lui présentons donc toutes nos félicitations.



Boucherie –Charcuterie – Volailles
Claude CHABLE
1, allée du Commerce - 72190 SARGE-LES-LE MANS - **Tel : 02 43 76 58 00**



Monsieur TOLLET primé pour la Baguette tradition, la brioche, le croissant, la galette

Pour Hubert TOLLET, les concours sont pour lui une manière de mettre en valeur son savoir-faire, et par la même occasion de se remettre en question. C'est ainsi que depuis 2008, depuis qu'il s'est mis à son compte, il est reconnu pour le travail qu'il fait :

- 2008 : 1er prix départemental de la Baguette Tradition
- 2009 : prix national de la Brioche Fantaisie
- 2010 : prix d'excellence de la Brioche et palme d'or de la qualité nationale
- 2010 : 2ème prix départemental du Croissant d'Or
- 2011 : 1er prix départemental du Croissant d'Or
- 2012 : prix d'excellence de la brioche au niveau des Pays de La Loire
- 2012 : prix d'honneur de la «Brioche Créative» avec son originalité : le boudin par exemple
- 2013 : 3ème prix de la galette originale de la Sarthe

Et pourtant monsieur TOLLET ne fait pas tous les concours, seulement 1 ou 2 par an !
Toute sa formation s'est faite en apprentissage, du CAP au BEP, et BTM au brevet de Maitrise, en tant que Pâtissier ou chocolatier.

Dans un 1er temps salarié en tant que Responsable Qualité Développement d'une chocolaterie, puis Responsable d'une boulangerie, pâtisserie et chocolat, il s'est installé à Sargé-Lès-Le Mans en 2007.
Il a repris la boulangerie-pâtisserie du centre bourg, allée du commerce avec à l'époque 3 personnes. Elle compte aujourd'hui 10 personnes, et ne propose que des produits faits maison.

Vous pourrez donc essayer les différents pains, proposés à la boulangerie, dont la baguette tradition pour laquelle il a été primé la 1ère année de son installation.
Mais aussi, vous pourrez vous régaler avec la pâtisserie et les viennoiseries faites maison, y compris les babas et croissants ! Ce qui est rare dans la profession.
Et encore, vous pourrez vous faire plaisir avec les chocolats faits maison, dont les rillettes de chocolat, les glaces et plein d'autres gourmandises.

Hubert TOLLET avec son équipe n'a qu'un objectif ; «toujours répondre à la demande» et de ce fait il cherche l'innovation.



Boulangerie - Pâtisserie :
Stéphanie et Hubert TOLLET
6, allée du Commerce – 72190 SARGE-LES-LE MANS - **Tel : 02 43 76 51 25**



Marc LHOMMEAU : Cidre et jus de pommes certifiés «BIO»

La production de Monsieur LHOMMEAU, à savoir le cidre et le jus de pommes, a été certifiée «bio» par ECOCERT fin 2012.
Les contrôles sont faits tous les ans, sur rendez-vous et une fois de façon inopinée.

Pour en arriver à ce résultat, Marc Lhommeau dans son verger pratique une culture écologique. C'est ainsi qu'il ne fait pas de désherbage chimique, même aux pieds des arbres, et lutte de manière naturelle contre les insectes, par exemples :

- Contre le carpocapse qui est un papillon, il utilise la confusion sexuelle en utilisant des capsules ou anneaux
- Contre les acariens ou les araignées rouges, il utilise un prédateur «une araignée jaune issue de la vigne, le Typhlodrome», implanté sur des bandelettes ou sur des branches
- Ou installe des nichoirs à mésanges pour les insectes comme les pucerons
- Voir les chauves-souris qui sont des insectivores

Il est aussi réalisé des apports en oligo-éléments (d'origine d'algues marines entre autres) et des engrais organiques.

Marc Lhommeau fait partie d'un groupement de producteurs, qui est le syndicat des transformateurs de pommes à cidre dans les départements du Maine et Loire, de la Mayenne et de la Sarthe.
Il est également membre d'APPCM[1] qui relie les producteurs de fruits à cidre. **C'est ainsi qu'en 2013 est sorti un nouveau nom équivalant à une marque le «Cidre de Loire»,** qui relie les producteurs qui géographiquement se trouvent sur les affluents de la Loire. Ceci pour valoriser leur production obtenue de la fermentation du jus de pomme sous une reconnaissance commune et une typicité.

Le site ***www.cidredeloire.com*** vous permettra de voir les produits cidricoles, les terroirs, la dégustation, le processus de fabrication du cidre, mais aussi des idées de recettes de poisson, de bœuf, de poulet et aussi des desserts à base de cidre.

Depuis plusieurs années, il adhère à l'UNICI[2], qui grâce aux taxes prélevées permet de financer des actions de communication, via le site Internet ***www.info-cidre.com,*** et aussi au travers d'actions promotionnelles ; cette année une école de restauration de chaque département a été choisie. Pour la Sarthe, l'école Hélène Boucher au Mans a eu cette approche de la restauration à base de cidre. Sur ce même site vous trouverez d'autres recettes, cocktails et conseils de dégustation

Les produits de Marc Lhommeau sont disponibles à l'exploitation et au magasin VIVECO du Centre bourg, passage du Commerce.

(1) Association pour la Promotion de la Production Cidricole du Maine (100 adhérents)
(2) Union Nationale Interprofessionnelle Cidricole



Attention, l'abus d'alcool est dangereux, à consommer avec modération



Cidrerie du Domaine de la Mare :
Marc LHOMMEAU
439, route de la Mare - 72190 SARGE-LES-LE MANS
Tel : 02 43 76 00 46 ou 06 09 27 48 73

Par cet article, j'ai voulu vous faire part de ces belles réussites et succès des professionnels des métiers de bouche de notre commune.
Bien sûr cela n'enlève en rien, à la qualité du travail fait par les autres acteurs de la commune, dans ces mêmes domaines, qui ont tout autant de mérite, en répondant aux attentes de la clientèle sargéenne et de passage.

A Sargé-Lès-Le Mans nous avons cette chance d'avoir à notre disposition des artisans des métiers de bouche, qui nous permettent de privilégier le commerce de proximité ; **aussi n'hésitons pas à en profiter, à en user et à en abuser, pour notre plus grand plaisir !!!**

Jocelyne LEMAITRE
Adjointe chargée de la communication

Fort du succès de l'édition 2012, le CCAS proposait un nouvel après midi d'information selon le même scénario que l'année passée : une conférence suivie d'ateliers rencontres avec le public.

Le thème «finances, prévoyance, protection du conjoint et transmission de patrimoine» a de nouveau été porteur puisque plus de 200 personnes de Sargé et des communes avoisinantes ont rempli les gradins de SCELIA. Le partenariat avec les associations des Aînés Ruraux a contribué positivement à la promotion de ce rendez-vous annuel.

Un public très attentionné par le professionnalisme des intervenants.

Durant 1 h 45, les 4 intervenants ont captivé leur auditoire.



Un conseiller financier du Crédit Agricole présentait :

- les essentiels du nouveau dispositif fiscal de la loi de finances 2013,
- les solutions d'épargne adaptées aux différentes phases de vie de la retraite en insistant sur les offres fiscalement avantageuses.

Un conseiller patrimonial du CERFRANCE développait :

- les différentes situations selon les types d'union (union libre, PACS ou mariage) et les conditions de transmission du patrimoine selon les différents régimes matrimoniaux,
- les moyens d'assurer les équilibres patrimoniaux entre conjoints pour sécuriser le conjoint survivant au premier décès avant d'envisager toute stratégie de transmission aux enfants.

Un notaire d'une Etude Mancelle nous faisait part de son expérience en matière de protection juridique et financière du conjoint :

- en présentant les avancées au profit du conjoint survivant issues de la loi de 2001,
- en passant en revue les moyens d'amélioration de la situation du conjoint dont le «mandat de protection future».

Enfin deux conseillers en prévoyance de la banque-assurance ALLIANZ abordaient la gestion de la dépendance sur les aspects :

- de sa définition, de son évolution en terme de coût et de besoins,
- des aidants, des aides sociales (APA),
- des solutions à mettre en place et plus particulièrement sur le plan financier (assurance dépendance)



Des ateliers pour répondre aux attentes personnelles du public

A l'issue des exposés, le public a pu consulter les intervenants à leurs stands respectifs afin d'obtenir réponses à leurs préoccupations personnelles immédiates ou obtenir un rendez-vous pour un entretien personnalisé ultérieur.

Alain MAUBOUSSIN
Adjoint chargé des Affaires Sociales

ON N'A PAS TOUS LES JOURS 100 ANS

Madame Térouinard est la première sargéenne à fêter son 100ème anniversaire à son domicile.

Marie Térouinard, est née le 05/02/1913 au lieu-dit « Les Pièces » à Savigné l'Evêque.
Mariée en 1933 elle eu 5 enfants nés en 1934, 1935, 1937 (décédé à 3 semaines), 1947 et 1948 (3 filles et 1 garçon). Depuis ont succédés 10 petits-enfants, 16 arrière-petits-enfants et 2 arrière-arrière-petits-enfants.
Le couple a vécu 30 ans (1933-1963) à «Longue» à Savigné l'Evêque sur une exploitation agricole de 9 ha. Puis il s'est installé à Sargé en 1963 aux Ardriers sur un «bordage» de 5 ha pour y finir leur carrière professionnelle. Il vend des produits frais de la ferme sur les marchés du Mans. Il y vit également ses premières années de retraite.
En 1979, le couple prend logement à la résidence des Damiers (Allée du Commerce). Le mari décède à 75 ans en mars 1984.
Ses proches témoignent qu'elle fut une femme entreprenante, travailleuse et qu'elle demeure gaie, encore blagueuse et surtout très volontaire. Elle tenait les «papiers» de la maison jusqu'à encore une dizaine d'années. Son fils a pris le relais mais elle a toujours un œil sur ses affaires.
Plutôt en bonne santé et bien remise d'une chute où elle s'était cassée le col du fémur, son meilleur compagnon est désormais le déambulateur devenu un accessoire de marche indispensable.
Un service d'aide à domicile accompagne quotidiennement matin et soir cette femme qui n'a rien perdu de sa lucidité.



Monsieur le Maire et quelques membres du CCAS sont venus trinquer à sa santé le 5 février dernier.

Alain MAUBOUSSIN
Adjoint chargé des Affaires Sociales

AFFAIRES SOCIALES

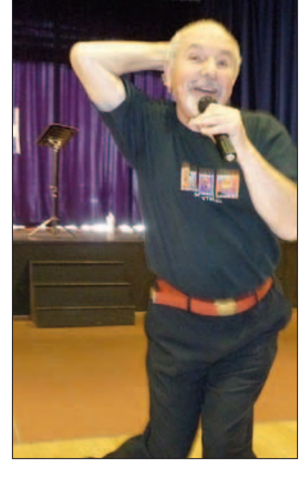
REPAS DES AÎNÉS

Comme chaque année, le **Centre Communal d'Action Sociale a rassemblé les plus de 70 ans à l'Espace SCELIA** pour partager un temps fort de convivialité.
Le dimanche 17 février, **205 convives ont partagé un repas entrecoupé d'escapades québécoises en chansons et «parlures».** Fort de ses 20 années de séjour dans la «Belle Province», l'artiste angevin Gérald Pineau a fait replonger le public dans cette pure tradition des spectacles de style «cabane à sucre» en nous faisant redécouvrir des expressions de langage du vieux français «ben de chez nous».
Chaque dame s'est vue offrir sa «potée» de primevères avant de quitter la salle.

Alain MAUBOUSSIN
Adjoint chargé des Affaires Sociales







DES DÉFIBRILLATEURS À VOTRE DISPOSITION



Une signalétique verte oriente vers l'appareil

La Municipalité s'est équipée de 2 défibrillateurs implantés aux endroits stratégiques de la commune susceptibles de connaître une forte fréquentation du public:

- **sur le parvis d'entrée de la salle des fêtes** site visant la proximité des écoles, de l'espace SCELIA, de la salle de fêtes, du Judo Club, du Club Sports Loisirs et des commerces.
- **sur le pignon du vestiaire du complexe sportif** à proximité des lieux d'efforts physiques (football, athlétisme, tennis, pétanque, plateforme multisports).

Cet équipement de type «Défibrillateur Automatisé Externe» (DAE) comporte un mode d'emploi vocal permettant à toute personne non initiée de maîtriser facilement son utilisation «en mode entièrement automatique».
Néanmoins une légère formation est toujours souhaitable ne serait ce que pour connaître les préliminaires au branchement de l'appareil sur la victime.
C'est ainsi que 3 séances d'initiation de 2 heures ont été délivrées par un formateur de la Croix Blanche les 13 mai et 3 juin au bénéfice d'agents et élus municipaux, de responsables d'associations, de commerçants et de quelques citoyens volontaires pour compléter les groupes.
D'autres formations seront programmées ultérieurement, si le nombre d'intéressés le justifie.

L'arrêt cardiaque - la défibrillation
Dans de nombreux cas d'arrêt cardiaque, le coeur continue de battre, mais le rythme des battements est tellement anormal que les contractions cardiaques sont inefficaces et que le cœur ne peut plus assumer sa fonction de pompe sanguine : c'est la fibrillation.

Cette fibrillation peut être corrigée au moyen d'un DAE, qui analyse le rythme cardiaque de la victime, avant de lui administrer, si nécessaire, un choc électrique.
Les chances de survie augmentent si la réanimation cardio-pulmonaire et la défibrillation sont entreprises dans les premières minutes qui suivent l'arrêt cardiaque.

L'appel des secours :
composer le 15 (SAMU) ou le 18 (pompiers).

Les bons réflexes :

- prendre le bras droit de la victime, vérifier la circulation sanguine (prendre le pouls avec les 2 doigts et non le pouce), lui parler pour vérifier son état de conscience
- s'assurer que le patient respire ou non
- dégager la bouche, les voies respiratoires et la cage thoracique en dégrafant les vêtements; procéder au massage cardiaque (2 x 15 pressions fortes avec le poignet au centre de la poitrine) puis 2 insufflations en bouche à bouche ou bouche à nez (à répéter).

Utilisation du défibrillateur :

- se laisser guider par le message vocal et les schémas indiqués sur l'appareil
- une fois les 2 électrodes placées en diagonale sur le buste (rasé si nécessaire pour faciliter l'adhésion), l'appareil détecte automatiquement la fréquence des chocs électriques en fonction de l'état du patient (ne pas toucher à la victime lors des chocs électriques lancés par l'appareil) et signalera le besoin ou non de reprendre le massage cardiaque dans l'attente des secours.

Accessoires disponibles dans le coffret défibrillateur :
rasoir, paire de ciseaux et masque de protection.

Alain MAUBOUSSIN
Adjoint chargé des Affaires Sociales

L'Association des Aînés de Sargé qui compte **plus de 150 adhérents** n'est pas un îlot au milieu de nulle part !!!

On la retrouve dans certaines manifestions de la commune tels que centre aéré, le festival de théâtre amateur d'été, la banque alimentaire, le téléthon ...



«Les Aînés sur le pont»

Certains de ses membres font aussi partie du CCAS, et ont organisé conjointement avec l'équipe municipale le Forum des personnes âgées.

Constat 2013 : Rajeunissement de la moyenne d'âge, des neurones pleins d'imagination

Notre devise :
Convivialité – Amitié – Solidarité – Tolérance.

Nous faisons en sorte de rompre la solitude et de procurer de la joie aux personnes jeunes et moins jeunes.

Rappel des prochains rendez-vous, sur le calendrier en fin de bulletin, et :

Lundi après-midi : randonnée

Mardi et vendredi après-midi : entraînement pétanque

Jeudi après-midi : jeux de cartes et de société, suivi d'un goûter

Deux lundis après-midi par mois : travaux manuels

N'hésitez pas à rejoindre notre Association

Marie-Claire Lebatteux - La Présidente





«ACCOMPAGNER CHAQUE ENFANT DANS LE DÉVELOPPEMENT DE SES TALENTS»



ECOLE NOTRE DAME
9 rue des Bruyères
72190 Sargé Lès Le Mans
02 43 76 59 00
notredame.sarge@wanadoo.fr
www.ecolendsarge.com



Infos pratiques :

- Pour inscrire un élève, vous pouvez prendre rendez-vous avec le chef d'établissement Madame Isabelle Berthé afin de découvrir notre projet éducatif et visiter l'école. Les enfants sont accueillis dès l'âge de 2 ans tout au long de l'année. Tous les élèves bénéficient d'une initiation à l'anglais.
- Garderie à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir, étude avec aide aux devoirs.

Depuis la rentrée, les élèves ont participé à la semaine du goût, au Téléthon notamment en réalisant l'affiche, les GS/CP ont participé à des ateliers jardinage à Botanic, les CE et les CM à des ateliers sur l'équilibre alimentaire.

Notre spectacle de musique s'est déroulé le mardi 9 avril à l'espace Scélia. Nous remercions les intervenants de l'école de musique et la municipalité qui ont permis le succès de cette soirée inoubliable pour les enfants et les parents. Un grand merci également à Madame Martin, enseignante à la retraite, pour son indispensable participation à nos différentes manifestations.

Nous avons fêté le printemps le samedi 6 avril afin de permettre au plus grand nombre de parents de participer à notre **carnaval.** Après avoir défilé dans les rues de Sargé, les élèves ont participé à des ateliers-jeux.

Isabelle BERTHE
Directrice de l'école Notre Dame



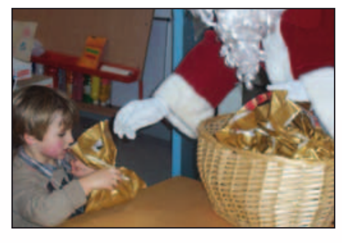






L'APEL (ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE)

Comme chaque année, les enfants de l'école ont reçu la visite du Père Noël qui a apporté un cadeau à chacun. Ensuite, ils ont partagé brioches, chocolats chauds et jus de fruits avant d'entonner des chants de Noël.





Notre soirée festive du samedi 16 janvier fut placée sous le signe des 70 ans de l'école.
Lors du spectacle théâtral de la soirée, les élèves ont reconstitué des scènes de l'école autrefois, ce qui a rappelé des souvenirs aux parents et grands-parents présents.



Pour marquer les 70 ans, l'association a offert un nouveau beau et grand panneau pour l'école et l'équipe éducative a soufflé les bougies du gâteau d'anniversaire.



Le marché des fruits et légumes s'est déroulé le samedi 25 mai, les élèves de CE et CM y ont pesé et calculé les différents prix des produits, ce qui a permis d'allier convivialité et apprentissage des mathématiques.

Date de la kermesse :
dimanche 30 juin 2013 à partir de 14h.

Eric HUBERT, Président de l'APEL

PREMIER SEMESTRE 2013 À L'ÉCOLE MATERNELLE MAURICE GENEVOIX

Depuis la rentrée de janvier, les enfants de l'école ont participé à de nombreuses activités, sorties et spectacles :

- Sorties à la bibliothèque de Sargé-Lès-Le Mans avec emprunts de livres.

Bibliothèque



- Nouvelle sortie à l'Arche de la nature pour découvrir les «bébés» animaux.
- Sortie pour une classe de grands au tri postal de la ville de Coulaines

Centre de tri



- Deux spectacles : «Bou» qui a eu lieu à la salle SCELIA et un autre «Rocky-Bulle» qui a eu lieu à l'école.

Nous avons également comme tous les ans fêté carnaval. Les parents ont déguisé les enfants et ont participé au goûter en apportant des crêpes, gâteaux et boissons. Tout le monde a passé une bonne journée !

Carnaval



Le lundi 15 avril, matin trois classes de la maternelle et les élèves de CP ont participé à une rencontre sportive organisée par les enseignantes et le conseiller pédagogique. Les parents sont venus nombreux encadrer les ateliers sportifs.

Comme tous les ans, une classe de moyenne/grande section a participé en mai et juin à 10 séances «poney».

Depuis la rentrée des vacances de printemps, nous travaillons pour préparer **le spectacle de fin d'année qui aura lieu à l'Espace SCELIA le samedi 22 juin matin. Il sera suivi l'après-midi de la fête de l'école** préparée par les parents d'élèves avec de nombreux stands de jeux. Vous êtes tous invités à venir participer aux festivités de notre école.

Madame RABANT – Directrice école maternelle Maurice Genevoix

Sport







ECOLE PIMAIRE MAURICE GENEVOIX

Les élèves de CM2 et leurs enseignants remercient la mairie, l'ASPE et les parents d'élèves pour leur soutien à la classe de découverte. Ils ont bien profité de Saint Malo, du Mont Saint-Michel du 25 au 29 mars 2013 : ferme ostréicole, maison corsaire, chasse au trésor sur les remparts, pêche à pied, découverte du littoral, des sables mouvants, de la criée ... Notre séjour fut riche de découvertes et moments mémorables.



Les CM2 à Saint-Malo

Les autres classes ont aussi profité de nouvelles sorties scolaires en fin d'année :
CP + CP/CE1 : ferme pédagogique de Fresnay (4/06)
CE1 + CE2 : commanderie d'Arville (24/05)
CM1 : château d'Angers (24/05)



Les CM1 de Monsieur Archereau ont réalisé le tournage de leur film et remercient également la mairie et l'ASPE pour son soutien au projet.

MUSIQUE

Les spectacles auront lieu du 17 au 21 juin sur les thèmes suivants: les pirates (CP), les arbres (CP/CE1), les indiens (CE1) et des chants autour de la francophonie pour le cycle 3.

RENCONTRES SPORTIVES

- **Pentathlon** au stade de Coulaines
  Cycle II : mardi 4 mai
  Cycle III : vendredi 7 juin
- **Rencontre MS / GS / CP : ateliers motricité**
  lundi 15 avril
- **Rencontre CM2/6ème : ultimate**
  mardi 11 juin
- **Sorties vélo** pour les CM1/CM2 :
  18 juin (15kms) et 2 juillet (25kms)



DATES A RETENIR ...

- **Portes-ouvertes :** venez découvrir les travaux de vos enfants le vendredi 21 juin de 17h à 19h.
- **Fête de l'école organisée par l'ASPE :** samedi 22 juin

L'équipe pédagogique de l'école primaire Maurice Genevoix

Tombola ASPE 2013
Ecole Maurice Genevoix
Tirage le 22 Juin 2013

1er Lot : **une tablette Ipad**

2ème lot : **Un séjour Lodge pour 4 personnes Vivez une nuit insolite en famille au cœur du Zoo de La Flèche**

3ème Lot : **un bon d'achat de 150 € à la boîte à jeux** (Le Mans)

Et de nombreux autres lots vous attendent….Tentez votre chance!

PROJET EXTENSION PERISCOLAIRE :

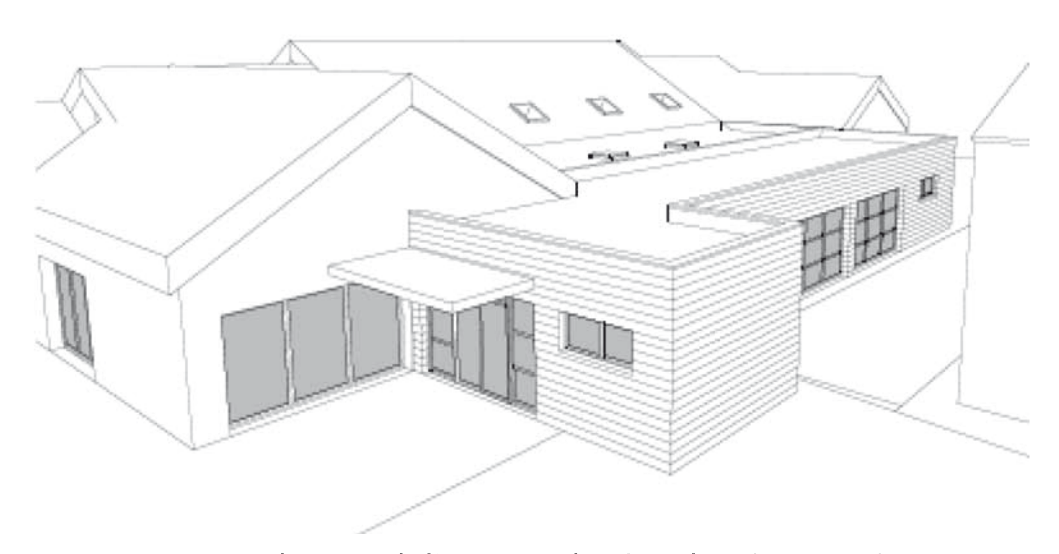
Le nombre d'enfants fréquentant le périscolaire croît d'année en année. Les locaux actuels ne seront plus suffisants en terme d'espace par enfant. L'objectif est d'avoir 3 m² par enfant. Nous avons demandé au cabinet AIMV, cabinet manceau, économiste de la construction de nous chiffrer approximativement le coût d'une telle extension, avec le cabinet d'architecture TRISKELL.

Ce bâtiment devra être polyvalent pour le périscolaire, le RAMPE et une infirmerie. Il respectera la Règlementation Thermique 2012, ainsi pour ce type de bâtiment 1/6ème de la surface devra être vitrée pour laisser entrer la lumière et les calories. Ce projet est bien exposé au sud.

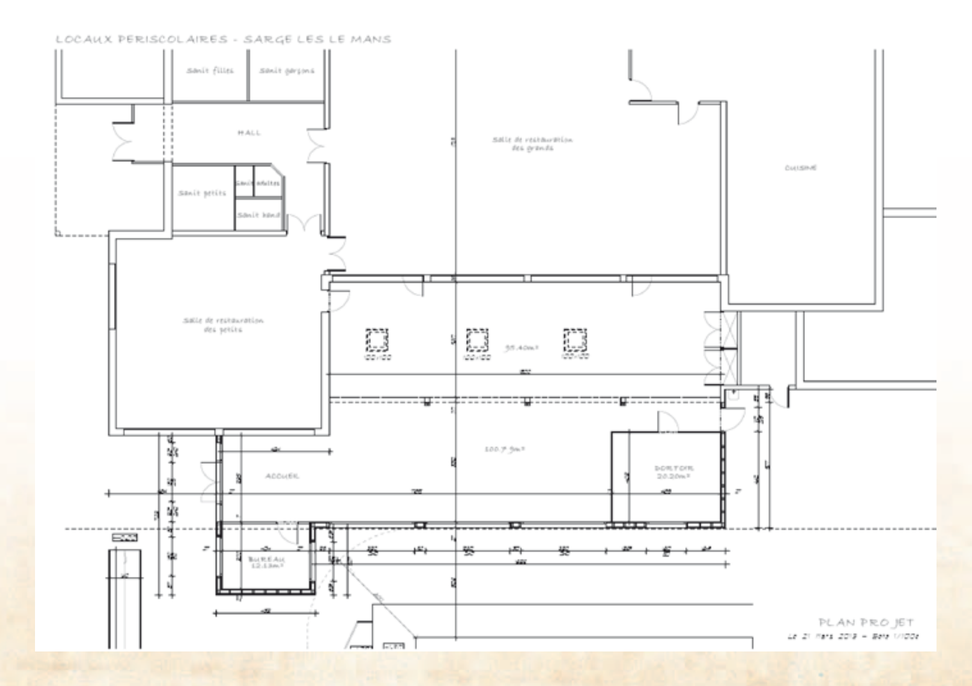
Les principales caractéristiques souhaitées sont :

- Agrandissement de 100 m² sur le devant du périscolaire actuel
- Mise en place de lumières naturelles sur la partie actuelle
- Réalisation d'une zone «tranquille» où les enfants pourront dormir
- Ossature bois permettant de gagner en surface
- Bardage imitation bois fait de fibres de cellulose et de ciment, 100% recyclable, sans entretien et facile de pose.
- Pas de possibilité de récupérer les eaux pluviales, même pour les toilettes /lave vaisselle (Code de la santé publique)
- Acoustique : traité en plafond grâce à l'ossature bois semi-encastrée.
- Temps des travaux estimé : 4 mois maximum
- Coût estimé 2013 : 186 000 € HT hors subventions.

Des demandes de subventions ont été faites en mars 2013 et nous attendons une réponse pour novembre 2013.



Esquisses du projet de l'extension du périscolaire (provisoire)



ECLAIRAGE PUBLIC :

Le premier plan de l'ensemble des boîtes EDF concernant l'éclairage public est arrivé. Celui-ci **servira de base de réflexion afin de mener une étude avec Le Mans Métropole sur l'extinction des lumières la nuit, pendant des horaires déterminés, pour réaliser des économies d'énergie.** L'objectif est d'envisager l'extinction des lampadaires par zone ou sur une tranche horaire.
Par exemples de 23h à 5h ou de 22h à 5h30 comme dans certaines communes sarthoises.

Sur Sargé-Lès-Le Mans, les différentes boites EDF ne sont pas modulables en intensité. Il est également impossible d'allumer un lampadaire sur deux. LMM ne promotionne pas ce type d'éclairage et préfère une lumière plus douce plutôt que du «noir et blanc». La commission est favorable à un test sur quelques mois, après réunion publique afin de recueillir les avis. Cette réunion publique pourrait avoir lieu avec des maires s'étant lancés dans cette expérience.

Xavier LAVIRON - Adjoint au Maire chargé des Voiries, Chemins, Travaux et Patrimoine

CHANGEMENT DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

Courant septembre 2013, vous bénéficierez d'une collecte sélective en porte-à-porte ! Grâce à la mise à disposition d'un bac vert avec couvercle jaune dans chaque foyer, il sera plus simple de trier vos emballages ménagers et papiers.

Les plastiques (bouteilles et flacons), **les briques alimentaires, les cartons d'emballages, les papiers** (journaux, magazines, publicités, catalogues, annuaires, papiers divers et enveloppes) **et les emballages en métal** (conserves, canettes, barquettes, aérosols et bouteilles de sirop) **seront à déposer, en mélange, dans le même contenant.**



Attention ! Vous continuerez à déposer le verre (bouteilles, bocaux et pots) dans les conteneurs d'apport volontaire.



La collecte des bacs verts, en porte-à-porte, sera réalisée tous les 15 jours, le jeudi matin.
Les ambassadeurs vous livreront le bac ainsi qu'un guide mémo du tri et un calendrier courant du mois de juin 2013. Une permanence sera assurée sur le centre technique de la commune le samedi matin 15 juin de 8h30 à 13h00 pour que les usagers non équipés puissent venir chercher leur bac.

Pourquoi trier ses déchets ?

Trier est une manière directe, simple et efficace d'agir pour l'environnement !
En recyclant un déchet, une deuxième vie lui est donnée car il permet la fabrication de nouveaux produits.
Par exemple, savez-vous que l'on peut fabriquer :
- 530 trottinettes avec 1 tonne d'emballages aluminium,
- 1 cadre de vélo avec 250 canettes recyclées,
- 1 lave-linge avec 850 boites de conserves,
- 1 rouleau de papier toilette avec 6 briques de soupe.

Plus d'information ?

Service Propreté : Tél : 02 43 47 47 60
Rendez-vous sur le site internet de Le Mans Métropole : www.lemans.fr, rubrique Préserver -> propreté.

SI VOUS PRATIQUIEZ LE COMPOSTAGE ?

Le compost fertilise et apporte les nutriments nécessaires à vos plantes et semis.

Les bénéfices sont multiples :
- production d'un amendement naturel pour son jardin ou ses plantes,
- amélioration de la qualité de votre sol par un produit 100 % naturel,
- diminution du poids des déchets jetés dans sa poubelle.

Comment ça marche ?
Le compostage est un processus de transformation des déchets organiques par des micro-organismes (bactéries, champignons, vers de terre). On obtient alors un compost mûr qui a une agréable odeur assimilable à celle des sous-bois de la forêt.

Qu'est-ce que l'on peut mettre ?
- les résidus de cuisine : épluchures de fruits et légumes, marc de café avec le filtre, sachets de thé, coquilles d'œufs écrasées,
- les déchets de jardin : fleurs fanées, déchets du potager, feuilles mortes, gazon, petites tailles de haie,
- et aussi : serviette et essuie-tout en papier, sciures et copeaux (non traités).

Environ 1/3 de nos déchets sont fermentescibles et donc compostables. On pourrait réduire facilement le poids de notre poubelle d'environ 30 %.

Quelques conseils :
- placez votre composteur à proximité de la cuisine afin de vider régulièrement vos déchets,
- positionnez votre composteur dans un espace ni trop ensoleillé ni trop ombragé,
- bêchez l'endroit où vous allez démarrer le compostage,
- alternez l'apport de déchets de jardin et de résidus de cuisine,
- brassez et aérez votre compost régulièrement.

Le service Propreté de Le Mans Métropole met à votre disposition deux modèles de composteur et un bio-seau. En échange d'une assistance technique une participation forfaitaire est demandée (35 € pour le 320 litres et 60 € pour le 620 litres).



A récupérer au Service Propreté, 206 rue l'Angevinière, les lundis et les mercredis de 8h à 12h.

Information au 02 43 47 47 60.

Nouveauté : le service Propreté proposera au second semestre 2013 des **lombricomposteurs** notamment pour les particuliers qui ne possèdent pas de jardin mais qui souhaitent obtenir du compost et de l'engrais.

L'ASSOCIATION DES ASSITANTES MATERNELLES ROSE ET BLEU

C'est toujours dans une continuité propre à ses objectifs que l'association des assistantes maternelles «Rose et Bleu» propose aux enfants différentes activités, nécessaires à leur épanouissement et leur socialisation.
En effet, et ce depuis de nombreuses années maintenant, les enfants accueillis participent et ce de façon régulière aux activités suivantes :
- **l'Eveil Musical,** avec un professeur de musique,
- **l'Activité Baby-Gym,** dont les cours sont dispensés par une Educatrice-Sportive diplômée,
- **l'Atelier bibliothèque,** qui, lui, est animé par les assistantes maternelles,
- et également **des activités manuelles** telles que peinture, collage, jeux éducatifs, …

En suivant le calendrier annuel, **d'autres évènements viennent ponctuer nos activités,** à savoir, la semaine du goût, les fêtes des mamans et papas, la galette des rois, et l'arrivée du Père Noël. Les enfants, sont amenés au spectacle qui est proposé lors de la semaine de la petite enfance. En fin d'année scolaire, les parents et familles sont cordialement invités au petit spectacle effectué par les enfants. C'est un grand moment de convivialité entre les parents, enfants et assistantes-maternelles.

Toutes ces activités, favorisent leur aptitude au travail de groupe, éveil leur sens de la curiosité, le tout d'une manière très ludique.

L'association est également un **lieu d'échange et de partage entre les différentes assistantes maternelles,** sur les sujets liés à l'exercice de la profession d'assistante maternelle et ce, par exemple, par le biais de revues et autres documentations.

Nous organisons une Bourse aux Jouets (pour 2013, elle se tiendra le 17 novembre). C'est une manifestation qui, compte tenu de son succès et de sa longévité, fait partie maintenant de la vie Sargéènne.



Pour nous rejoindre, n'hésitez à prendre contact soit avec une assistante maternelle de votre connaissance, soit auprès de **Madame Revaux au 02 43 76 02 99.**

Mme Nicole Revaux
Association Rose et Bleu.

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (E.R.P.)

RAPPEL DU CADRE REGLEMENTAIRE :

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, prévoit que «les établissements existants recevant du public doivent être tels que toute personne handicapée puisse y accéder, y circuler et y recevoir les informations qui y sont diffusées, dans les parties ouvertes au public.»

Le décret n°2009-500 du 30 avril 2009 précise qu'au plus tard le 1er janvier 2010 pour les catégories 1 à 2 et le 1er janvier 2011 pour les catégories 3 à 4, au sens de l'article R.123-19 du code de la construction, les établissements recevant du public existants, doivent avoir fait l'objet, à l'initiative de l'administration intéressée ou de l'exploitant, d'un diagnostic de leur condition d'accessibilité.

D'ici le 1er janvier 2015, tous les ERP doivent être rendus accessibles aux personnes handicapées et cela quelle que soit leur année de construction.
Pour les ERP existants **classés en 5ème catégorie,** l'ensemble des prestations doit pouvoir être également fourni dans une partie du bâtiment accessible aux personnes handicapées **d'ici le 1er janvier 2015.**

TOUS les handicaps sont pris en compte, à savoir : Handicap moteur (utilisateurs de fauteuil roulant, personnes ayant des difficultés motrices), Handicap visuel (malvoyants et non-voyants), Handicap auditif (sourds et malentendants) et Handicap cognitif (traumatisés crâniens, infirmes moteurs cérébraux, autistes, …).



Parmi les handicaps facilement reconnaissables par les logos ci-dessus, la loi précise également que soient pris en compte les situations suivantes : personnes de petite taille et enfants, personnes ayant des incapacités cardio-respiratoires ou viscérales, personnes se trouvant en situation de handicap momentané, personnes âgées, femmes enceintes, parents se déplaçant avec un landau ou une poussette.

INTERVENANTS :

M. GUIRRIEC du Cabinet JSG - Groupe SIGMA du Mans, est venu en Mairie le 11 avril 2013, présenter aux élus le diagnostic d'accessibilité des 12 Etablissements recevant du Public appartenant à la commune de Sargé-Lès-Le Mans.

M. BRIN, 1er Adjoint et membre de la Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité de la Sarthe.

M. FRERE, responsable des services techniques de la commune.

Les établissements concernés sont : Le complexe sportif Willy Weber, l'espace SCELIA, l'école primaire et l'école maternelle Maurice Genevoix, le restaurant scolaire, le bâtiment Culture Sports et Loisirs, la mairie, la salle des fêtes, le dojo, le local jeunes, la maison paroissiale et les sanitaires publics.

Durant une semaine, tous les établissements précités ont été visités pour faire un état des lieux. M. GUIRRIEC, a pu mettre en évidence les problèmes d'accessibilité des différents établissements et surtout les difficultés par rapport à un manque de signalétique.






A chaque établissement, le procédé fut le même, à savoir :
- Cheminements extérieurs et accès piéton à l'ERP
- Stationnement et accès à l'ERP
- Porte d'entrée principale et secondaire – sortie
- Locaux ouverts au public : Equipements, mobilier et dispositif de commande
- Couloirs de circulation : Couloirs horizontaux
- Tous les couloirs de circulation : Plan incliné
- Circulations verticales – escaliers
- Circulations verticales – ascenseurs (néant)
- Sanitaires et blocs sanitaires
- Signalétique

URBANISME - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (E.R.P.) (SUITE)

Et enfin, pour chaque établissement, M. GUIRRIEC nous a remis un rapport détaillé des préconisations à apporter, des travaux à réaliser et des signalétiques à mettre en place, le tout avec une estimation financière. Le montant total des travaux à réaliser par des entreprises est estimé à environ 103.000 €. Les personnels des services techniques de la commune sont compétents pour réaliser la plus grande partie des travaux qui seront échelonnés en fonction des priorités.

Cet audit d'accessibilité est désormais une étape de plus qui s'inscrit complètement dans la volonté du bien vivre à Sargé-Lès-Le Mans et qui permettra à toute personne de pouvoir circuler librement et en tout lieu.

«La liberté est le droit de faire ce que les lois permettent.»
Charles de Montesquieu (1689 -1755)

Patrice BRIN, - Adjoint chargé de l'urbanisme, développement économique, développement durable.

INFORMATION — DETENTEURS D'EQUIDES

DECLARATION DES LIEUX DE DETENTION



Enregistrer les lieux de stationnement dont vous êtes responsable

D'après le décret n° 2010-865 du 23 juillet 2010 tout détenteur d'équidé(s) domestique(s) a l'obligation de se déclarer via l'IFCE, en précisant le(s) lieu(x) de stationnement d'équidé(s) dont il est responsable. Cette mesure vise à répertorier tous les lieux susceptibles d'accueillir des équidés de façon temporaire ou permanente, en vue de mettre en place les actions sanitaires en cas d'épidémie.

La déclaration concerne tout lieu où sont hébergés de façon permanente ou temporaire des équidés (cheval, poney, ou âne) : pré, structure équestre, foirail, etc.

Le détenteur, personne responsable d'un de ces lieux, doit se déclarer auprès du SIRE qu'il soit professionnel ou particulier, propriétaire ou non des équidés hébergés, et quelle que soit l'utilisation des équidés détenus (exception : les cliniques vétérinaires)

La déclaration est une démarche simple avec deux possibilités de déclarations :

- **Sur Internet :**
  http://www.haras-nationaux.fr/demarches-sire/detenteurs-dequide.html
- **Par papier :** formulaire disponible sur demande au SIRE
  Tel : 0811 90 21 31 - mail : info@ice.fr
  adresse : Route de Troche - BP 3
  19231 ARNAC POMPADOUR CEDEX



INFORMATION — ETUDE ET IDENTIFICATION DES ZONES NATURELLES

FONCTIONNEMENT ECOLOGIQUE ET ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

La loi Engagement National pour l'Environnement du 12 juillet 2010, dite Grenelle 2, impose de déterminer, dans les documents d'urbanisme, les conditions permettant d'assurer la préservation de la biodiversité, des écosystèmes, des espaces verts, et la remise en bon état des continuités écologiques.

Ces prescriptions devront guider l'élaboration des prochains documents d'urbanisme, et notamment les Plans Locaux d'Urbanisme lorsqu'ils seront mis en révision.

Le Mans Métropole a confié au bureau d'études ASTER les inventaires des différents milieux et leur qualification sur 3 communes : Coulaines, Rouillon et Sargé-Lès-Le Mans.

Monsieur MAZURIER du cabinet ASTER d'Alençon, se déplacera sur le territoire sargéen en juin, juillet et septembre, pour :

- **Comprendre le fonctionnement écologique et hydrologique** en identifiant et qualifiant les réservoirs de biodiversité, les corridors écologiques qui les relient (milieux terrestres et milieux aquatiques), en passant par l'inventaire de la faune et de la flore.
- **Définir les enjeux en termes d'occupation et d'utilisation des sols,**
- **D'esquisser les orientations et dispositions** qui guideront l'élaboration des futurs documents d'urbanisme pour répondre à ces enjeux.

A cette fin, des groupes de travail seront organisés, auxquels seront invités, sur propositions de la commune, à participer des acteurs locaux qui le souhaiteront (par exemple : agriculteurs, propriétaires fonciers, anciens ayant la mémoire de «l'avant remembrement», représentant d'une association de protection de l'environnement, représentant d'une association de pêche, chasseurs, etc.).

Pour la commune de Sargé-Lès-Le Mans, les membres suivants composent le comité de pilotage : M. MORTREAU, Maire, M. BRIN, Adjoint délégué à l'urbanisme, M. LECRENAIS, Conseiller Municipal et Agriculteur, M. ARMANGE, Conseiller Municipal et M. PILLARD, Agent Urbaniste.

Le Mans Métropole - Service Urbanisme - Foncier

SECURITE — LA GENDARMERIE VOUS INFORME

TRANQUILLITE ABSENCE : PARTEZ EN TOUTE SERENITE !



Si vous vous absentez de votre domicile durant plusieurs jours, les services de gendarmerie peuvent, à votre demande, porter une attention particulière à votre domicile à l'occasion de leurs patrouilles quotidiennes.

Ce dispositif, totalement gratuit, est destiné à vous assurer une tranquillité d'esprit lors de vos absences et de vos vacances.

Il vous suffit de remplir un formulaire, disponible à votre brigade de gendarmerie, ou téléchargeable sur le site de la Préfecture : **www.sarthe.gouv.fr**

CONSEILS EN CAS D'ABSENCE PROLONGEE

- Fermez tous les accès à votre habitation
- Si cela est possible, faites ouvrir vos volets de temps à autres par vos voisins

ARGENT ET VALEURS

- Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent à votre domicile
- Mettez vos bijoux et valeurs en lieu sûr ; photographiez-les et conservez soigneusement les factures

COURRIER ET TELEPHONE

- Ne laissez pas le courrier s'accumuler dans votre boîte à lettres ; faîtes le relever régulièrement par un voisin ou des amis
- Ne laissez pas de messages indiquant votre absence sur votre répondeur téléphonique



Si vous avez été cependant cambriolé ...

- Prévenez immédiatement la gendarmerie,
- Ne touchez à aucun objet, portes ou fenêtres, afin de faciliter le travail des enquêteurs,
- Avant l'arrivée de la gendarmerie, empêchez l'accès à toute personne, afin de ne pas détruire traces et indices.

En toutes circonstances, restez vigilants et attentifs à votre environnement.

Si vous constatez des comportements suspects, ou si vous avez des doutes sur les agissements de personnes, composez le ✆ 17 ou contactez le référent le plus proche de chez vous (coordonnées en mairie)

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Nos activités du début de l'année:
Dans notre association : Union Nationale des Combattants, en ce début d'année 2013, les manifestations se sont déroulées comme prévues.

- **Le 12 janvier** après midi, **la galette** a permis de se rencontrer, de se souhaiter les meilleurs vœux, de santé surtout, et de déguster la galette de chez l'un de nos boulangers.
- **Plus tard le 23 février,** comme à l'habitude **notre déjeuner dansant** (servi par Monsieur Chable) a été suivi de la danse ; lesquelles danses en milieu d'après-midi, ont été interrompues pour laisser place à Bidoche.

  Bidoche, plutôt sauvage, ne veut pas se laisser maitriser par l'homme au fouet. Il rue, se cabre, envoie en l'air le paillon que lui tend l'avoineur. Au bout de quelques minutes, Bidoche finit par se calmer. L'homme a réussi à l'amadouer, et même en guise de domination, Bidoche est mise à mort, par un coup de pistolet.

  Il est normal de rappeler que l'équipe de Bidoche est composée de

- Didier Rebrassé qui porte Bidoche
- Gérard Gasnier qui est l'avoineur
- Lucien Duluard qui est l'homme au fouet
- André Galmard qui ramasse les crottes et est le tireur au pistolet

Pour garder un souvenir et la mémoire de Bidoche, en accord avec la section UNC, Roger Crétois a filmé les moments spécifiques de cette tradition sargéenne.
Il faut rappeler qu'il y a une quinzaine d'années, en Sarthe, il y avait encore près de six groupes de Bidoche. Aujourd'hui, à notre connaissance, il n'y avait plus que notre groupe. C'est pour cela que notre intermède a été filmé.
Des copies (DVD) de cet enregistrement sont disponibles auprès des responsables de la section, ou de Roger Crétois.

- **Puis avec la période estivale, ce fut le moment de la sortie interne** des membres de notre groupe. Cette journée du 31 mai se déroula **au Centre de Pescheray au Breil sur Mérize.**

Les prévisions de fin d'année :
A l'automne, **le 19 octobre, ce sera la choucroute dansante,** comme à l'habitude les sargéens intéressés peuvent retenir cette date.
Entretemps notre participation aux cérémonies commémoratives de la commune ne faiblit pas.
La reconnaissance et la mémoire doivent subsister à ces journées : des déportés, du 8 mai, du 11 août et du 11 novembre.

Monsieur PENNETIER Bernard – Président U.N.C.

VIE ASSOCIATIVE — A.C.P.G.

Le dernier congrès départemental des **Anciens Combattants Prisonniers de Guerre (ACPG) en l'honneur du 68ème anniversaire du retour des prisonniers de guerre, des victimes, des rescapés des camps nazis et du travail forcé** s'est tenu le 14 avril dernier au Grand Lucé.

Plus de 400 congressistes ont assisté à cette journée de commémoration. 80 portes drapeaux étaient présents dont Monsieur Chanteloube représentant de cette association pour la ville de Sargé-Lès-Le Mans.

La médaille commémorative d'Algérie a été remise à Michel Terpereau. Alain Pecquenard, André Blot, et Serge Bardet ont reçu la médaille de la reconnaissance de la Nation.

Les décorations pour bénévolat ont été remises à Etiennette Faure, Bernard Allot, Jean Blin et Roland Chaligné.

Monsieur CHANTELOUBE – A.C.P.G.



Le Comité Local FNACA de Sargé-Lès-Le Mans a commémoré le 51ème anniversaire du cessez-le-feu en Algérie le 19 mars 1962. La loi 2012-1361 du 6 décembre 2012 a institué officiellement le 19 mars comme journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Pour cette cérémonie je tiens à remercier la présence de :

- Monsieur Jean-Luc Fontaine Conseiller Général,
- Monsieur Marcel Mortreau Maire de Sargé-Lès-Le Mans,
- Monsieur Patrice Brin 1er adjoint délégué aux anciens combattants,
- Monsieur Jean-Jacques Caffiéri Président du Souvenir français et son épouse,
- Monsieur Jean-Louis Lebatteux représentant Monsieur Manivassagane, Président des Médaillés Militaires
- Madame Duchaussoy Indochine
- Monsieur Chéron Président du CSL
- La famille de Monsieur Heuzard
- Monsieur Gilbert Royer Représentant Monsieur Daniel Tuffier Président Départemental de la F.N.A.C.A. du Mans
- Monsieur Christian Brézenzki Président du Comité du Mans
- Tous nos décorés, les porte-drapeaux
- Ouest-France, Le Maine Libre
- Tous nos camarades de la F.N.A.C.A., leurs épouses et mon épouse à cette journée du Souvenir.

Etaient excusés :

- Madame Karamanli Marietta Députée de la Sarthe de notre circonscription,
- Monsieur Jean-Marie Geveaux Président du Conseil général
- Le Lieutenant-Colonel Xavier Gaume

La cérémonie s'est déroulée comme suit :

- 10h30 rassemblement en mairie,
- 10h45 dépôt de gerbes au Monument aux Morts,
- suivi d'un discours du Ministre des Anciens Combattants, lu par Monsieur Mortreau Maire de Sargé-Lès-Le Mans,
- et d'une minute de silence à la mémoire de tous nos camarades décédés et spécialement pour notre camarade Bernard Heuzard Mort pour la France le 18 octobre 1958,
- Les décorations furent faites à la salle des fêtes, vu le mauvais temps,
- Le vin d'honneur fut offert par la F.N.A.C.A.

Je tiens aussi à remercier la nombreuse assistance lors de cette commémoration au nombre de plus de 125 personnes ; ce qui montre l'attachement à notre fédération.

Vive la F.N.A.C.A.

Ont été décorés du Titre de Reconnaissance de la Nation :

- Monsieur Lebaillif Gérard
- Monsieur Naudet Pierre
- Monsieur Bouget Bernard
- Monsieur Beilvert Serge
- Monsieur Marchand Francis
- Monsieur Valet Marius
- Monsieur Pelletier Alain, **Croix du Combattant et Commémoration Algérie**

Calendrier F.N.A.C.A pour 2013

- *Jeudi 3 octobre :* Assemblée Générale, salle des fêtes.
- *Dimanche 20 octobre :* Messe à la mémoire de Bernard Heuzard
- *Samedi 16 novembre à 12h :* couscous dansant, à l'Espace SCELIA

Monsieur LECONTE André – Président de la F.N.A.C.A



Le Sargéen et la Cigogne



Le vendredi 13 mars 1959, vers 13 h 30 à Blondel, Bord-Bou-Arreridj, arrondissement de Sétif

Comme tous les conscrits sargéens de l'époque, la République a envoyé celui-ci en Algérie pour ce qu'elle appelait à l'époque «le maintien de l'ordre».

Affecté à Bordj-Bou-Arreridj, dans le Constantinois, en mars 1959, il est détaché au 50ème Bataillon de Génie stationné dans le petit village de Blondel, commune rurale où les deux communautés vaquent chacune à leurs occupations à la manière de nos villages métropolitains.

C'est là, qu'il essaya de soigner une cigogne à l'aile brisée et présentant une plaie ouverte sur sa face intérieure.

L'emplacement de cette blessure était la preuve d'une querelle entre congénères à la suite, sans doute, d'un grief entre «époux», une corde sensible chez les cigognes, comme celles, nombreuses, ayant élu domicile dans les prairies entourant le village de Blondel.

Les rives de la Méditerranée furent des terres d'affrontement entre chrétiens et musulmans depuis plus de mille ans.

La cigogne, oiseau migrateur, a toujours été pour l'homme un puits de connaissances sur la nature.

Déjà, au VIème siècle avant J.-C., le Prophète Jérémie (VIII, 7), évoquait les qualités de la mémoire des cigognes *«Même la cigogne dans le ciel connaît sa saison»*. Celle où les courants d'air chaud la propulse vers sa destinée sans effort

Ainsi, ces cigognes auraient la capacité de réfléchir sur les évènements survenus en Algérie au XXème siècle. Ne seraient-ils pas intégrables à toute cette histoire ?

De même, cette cigogne ou ses ancêtres ont été les témoins de cette Algérie qui ne peut laisser indifférent quiconque, humain ou cigogne en a foulé son sol.

Voici quelques exemples parmi tant d'autres.



Baie de Naples en 1580
Musée du Vatican

Razzia à Sorrento

Dans leur retour sur les terres africaines, à l'automne 1558, des cigognes ont-elles vu la détresse des rescapés de Sorrente, dans la baie de Naples. Ils avaient subi une razzia par les Turcs barbaresques, le 23 juin 1558.

Ce jour-là, ils emmenèrent en captivité 493 hommes, femmes et enfants, petits agriculteurs et pêcheurs. Dans les ports musulmans, ils furent vendus comme esclaves.

Chapelle N.D. des Champs, 72
Les Ordres de rachats des captifs

Les Mercédaires




St Mathurin

Les Trinitaires



Ste Catherine d'Alexandrie

Cette catastrophe fut la motivation pour l'écrivain, Torquato le Tasse, natif de ce lieu, d'écrire un poème épique de 15 000 vers, chantant la première croisade et la libération de Jérusalem par les chrétiens en l'an 1099.

Ainsi vainc Godefroy, et tant lui reste
Encor de temps sous la diurne lumière
Que vers la Cité libre, à la demeure
Sainte de Christ, il conduit les vainqueurs.

Les siècles passèrent, les cigognes consignèrent l'histoire sur les rives Méditerranéennes

Veillaient-elles sur les 159 esclaves européens détenus à Alger en 1830, à l'arrivée des Français. Peut-être, par leur vol majestueux, des cigognes ont-elles pu apporter un peu de rêve de liberté à ces bagnards ?

La présence française

Les années passèrent. En 1959, c'est dans ces prairies, à l'ombre de ces pommiers, à Blondel, que les cigognes se rassemblaient l'hiver, en scrutant à partir de la mi-mars, les signes annonciateurs de leur migration européenne. Le jour, le groupe utilisait l'espace comme aire de nourrissage à la recherche des lombrics, insectes, taupes et mulots, la nuit, perchées dans les arbres, elles étaient à l'abri des prédateurs.

Au premier plan, une presse à paille en vue du transport de ce produit. Elle est actionnée par des chevaux tournant «dans un manège» seule force motrice de l'époque.



Travaux agricoles en Kabylie en 1958 et 1959



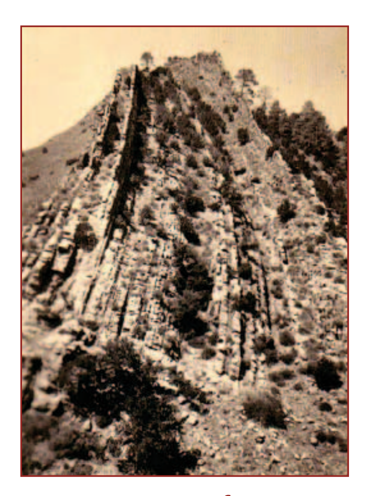
Semis du blé



La moisson



Le battage



Les contre-forts des Portes de Fer

Les Portes de Fer,

Les Portes de Fer, un défilé sur la seule piste Alger-Constantine

A l'ouest de Blondel, les Portes de Fer, massif rocheux de la chaîne des Bibans, habité par des Kabyles, les Romains y tinrent garnison dans les premiers siècles de notre ère. Ils y installèrent une station thermale à partir de sources d'eau soufrée encore en usage en 1959. Les Ottomans y construisirent un fort au XVIème siècle.

Les Spahis Français de Constantine franchissent ces Portes le 29 octobre 1839

C'est dans cette région aride que de nombreux petits cultivateurs alsaciens émigrèrent après 1870, pour échapper aux allemands.



Les Portes de Fer

Ce pont de chemin de fer, dans le fond de la vallée de cette chaîne des Biban, a été construit par des Français pour la ligne Alger-Constantine. Il représente les infrastructures mis en place pour assurer l'essor de l'Algérie, maintenant indépendante.

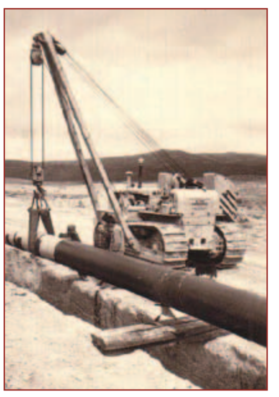
En 1959, l'armée française, créa ce couloir dans la forêt montagneuse pour que des civils européens puissent y construire l'olé o-duc Hassi-Messaoud-Bougie, son terminal dans le port devenu méthanier. Ces travaux assurent une rente au gouvernement algérien actuel.



Les Portes de Fer
Cliché 25 août 1959

Une œuvre française

La mise en place de cet olé o-duc.
Clichés du Sargéen, travaillant sur ce site.





Mise en place au fond de la tranchée.



Enrubannage isolant.

Les Cigognes et les harkis de Blondel



A Blondel en 1959, le Sargéen aimait observer de nombreuses cigognes sur leur lieu de repos, ce verger. Elles caquetaient à tout va. Elles avaient un souci de solidarité envers les «bébés-cigogne» ou envers leurs vénérables parents, échassiers

A Blondel, en août 1962, après l'Indépendance de l'Algérie, dans ce verger, devenu un lieu de détention, des prisonniers ayant exercé des mandats électifs sous l'administration française, des harkis attendaient leur châtiment : Assassinat sous la torture

TERRE, de quel usage, les vivants ont-ils fait de ton sol ?

Toutes les photos ont été prises par « le sargéen »

Jean – Jacques CAFFIERI – Souvenir français

1796ème SECTION DES MEDAILLES





La 1796ème section participe aux cérémonies patriotiques, et à toute action éducative se rapportant au devoir de mémoire.
Elle organise des manifestations officielles et récréatives au profit de la section.
- L'assemblée générale le 1er trimestre de l'année
- La galette des rois
- La journée champêtre (le 1er juin 2013 à Roézé)
- Le projet «journée cabaret» en novembre 2013.

La 1796ème section est extrêmement sensible aux soutiens de Coulaines, Sargé-Lès-Le Mans et de Saint Pavace, indispensable à la pérennité de l'association.
La Médaille Militaire, malgré son prestige et sa renommée, est très mal connue du grand public.

Peu d'écrits existent à son sujet, bien qu'elle continue à être décernée aux soldats, caporaux, caporaux chefs et sous-officiers des armées (air, terre et mer), mettant sur un pied d'égalité tous ceux, du plus humble au plus prestigieux, qui ont été fidèles à son éclatante devise

«VALEUR ET DISCIPLINE»

Si au début de son existence, son attribution ne semblait guère soulever l'enthousiasme, beaucoup la considérant comme une légion d'honneur au rabais, les campagnes militaires des années suivantes allaient lui donner rapidement l'importance qu'on lui reconnait aujourd'hui.

Jean MANIVASSAGANE - Président

LA GUITIÈRE ET LA COUR DE FONTAY

Suite des bulletins municipaux de 2011 et 2012.

Après le décès de Madame Ernestine Gommard, ses propriétés : la Cour de Fontay et la Guitière, ont été vendues. La Cour de Fontay est réhabilitée. Elle devient le centre équestre d'Emmanuelle Plée, abritant les bureaux et l'hébergement. Là, sept générations de familles : Lenoir, Yvon puis Colin et enfin Gommard se sont succédées, se transmettant l'héritage, jusqu'à Ernestine Gommard.



VERS 1980

Mais qu'en est-il de la Guitière ?

Après avoir longtemps appartenu aux chapelains de Saint-Michel du Cloître (acte de 1466) puis, à partir de 1572, à la Confrérie sargéenne de Sainte-Marie-Madeleine, elle devient propriété du colonel D'Arnault (cité dans un acte, en 1879). Si le colonel réside à Versailles, la terre est exploitée par M. Leproust. En 1895, c'est Victor Lestringant, journalier, qui met le lopin de terre en valeur. Enfin, les familles Charpentier puis Colin ont parfaitement entretenu leur patrimoine jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de repreneur.



VERS 2011

Ce lieu composé de deux bordages avec puits, est très doucement mais inexorablement tombé en ruine, malgré leur «excellente charpente» (dixit un voisin).



Le puits entre 14 et 17 m

Maintenant, à 50 mètres, au centre équestre, on s'active autour des chevaux, de toutes parts, des box à la carrière.

A deux cents mètres, une nouvelle cité, **La Guitière** a vu le jour. Une pompe, installée au rond-point, représente une des anciennes activités locales de maraîchage qui faisaient vivre les Sargéens.

Sur un immense panneau à l'entrée de ce site, la publicité de l'aménageur, Sofial, se résumait ainsi : «Une adresse d'exception dans un village résidentiel» ; ce premier lotissement de 25 pavillons s'achevait en octobre 2005.

Ainsi disparaissent les anciens bordages et migrent les noms de lieux dits !

Roger CRÉTOIS pour HPS



Quelques pauvres restes

POURQUOI LA MUNICIPALITÉ A DIFFÉRÉ LA MISE EN PLACE DES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES ?

Le conseil municipal réuni en séance le 26 mars dernier a délibéré sur cette question et a décidé à l'unanimité de solliciter le report, à titre dérogatoire, d'une année pour la mise en œuvre de cette réforme, afin de se laisser le temps nécessaire à la réflexion et à la concertation.

Pragmatisme et réalisme

Au vu des directives de l'éducation nationale, la municipalité avait organisée le 1er février 2013 une réunion rassemblant les directeurs d'école, les représentants de parents d'élèves et les élus chargés de la vie scolaire. Cette instance avait pris l'orientation d'une mise en place différée des nouveaux rythmes scolaires.

Quelles sont ces directives ?

- 24h d'enseignement hebdomadaire réparties sur 9 demi-journées
- la demi-journée n'excède pas 3h30
- la pause méridienne n'est pas inférieure à 1h30
- les élèves restent à l'école jusqu'à 16h30 (c'est devenu une préconisation)
- 45 minutes de temps périscolaire organisé par la collectivité (soit 3h hebdomadaire). Il est à noter que ce temps périscolaire n'a pas été spécifié dans le décret du 24 janvier 2013 et que, par conséquent, ce n'est pas une obligation pour les communes.

La problématique

- l'encadrement des activités pour le temps périscolaire : difficultés de recrutement pour 45 minutes par jour
- pour quelles activités ?
- quel contenu donné au projet éducatif territorial ?
- la charge financière pour la commune estimée entre 130 et 150 € par élève soit au total entre 35 000 et 39 000 € alors que le fonds spécifique d'aide de l'Etat ne pourrait qu'apporter 13 200 €
- d'autres questions se posent : quels sont les acteurs associatifs qui sont susceptibles d'intervenir pour proposer de nouvelles activités aux enfants ? Quels locaux utilisés ? Quels animateurs ? ...

Reste à faire le choix pertinent de la demi-journée travaillée

Selon les scientifiques spécialistes des rythmes scolaires, les enfants ont besoin d'une coupure en cours de semaine. Par ailleurs, le choix du mercredi matin travaillé pourrait avoir des conséquences pour les clubs sportifs, l'école de musique et les associations avec un risque de diminution des effectifs. Les clubs dont les activités se déroulent le mercredi matin sont inquiets pour leur organisation, au regard surtout de la disponibilité des encadrants qui ont par ailleurs des obligations. D'autre part, le samedi matin travaillé serait de nature à redynamiser le commerce local.

Durant le temps d'activité périscolaire, les familles auront la possibilité d'inscrire leurs enfants à des activités sportives, artistiques et culturelles et bénéficieront d'une tarification adaptée à leurs ressources. Un partenariat avec les clubs sportifs et l'école municipale de musique est actuellement recherché.

Le point central de cette réforme et sans conteste son aspect le plus délicat concerne le financement et la mise en œuvre d'activités périscolaires dans les créneaux libérés dont l'organisation revient à la collectivité. Cette réforme a des conséquences sur tous les acteurs du système, sur le quotidien des familles, le travail des enseignants, les activités culturelles et sportives des enfants. Cela mérite donc une attention toute particulière et un temps de réflexion et de concertation avec tous les acteurs concernés.

POLITIQUE MUNICIPALE : NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS

Notre souci, en tant qu'élus d'opposition, demeure la meilleure gestion possible de notre commune, dans la transparence et la concertation avec les Sargéens. Depuis plusieurs années, de gros efforts ont été consentis pour améliorer la situation financière de Sargé, malgré quelques erreurs et choix regrettables.

Toutefois, la gestion d'une commune ne dépend pas uniquement des élus qui l'assurent mais est largement impactée par le contexte économique et les décisions gouvernementales.

C'est ainsi que nous avons subi **le «pillage» organisé par le gouvernement FILLON-SARKOZY au détriment des collectivités territoriales et principalement des communes.** Par exemple, l'instauration de la Contribution Economique Territoriale, suite à **la suppression de la Taxe Professionnelle, nous a privé de la moitié de cette recette fiscale** sans pour autant alléger significativement cette charge pour les entreprises.

Nous avons interpellé en novembre 2011 les députés et sénateurs Sarthois pour dénoncer cet état de fait qui nous contraint à réduire nos investissements et ainsi à pénaliser l'économie locale.

Tout comme nous nous sommes opposés aux réformes territoriales de l'ex-majorité, nous dénonçons aujourd'hui les menaces de l'actuel gouvernement de restreindre les dotations de l'Etat aux communes.

S'il est vrai qu'un peu de «ménage» serait nécessaire dans certaines grosses collectivités, l'immense majorité des municipalités gère les budgets avec rigueur et honnêteté. L'Etat n'a guère de leçons à donner alors qu'il se permet de présenter des budgets en déséquilibre, ce que ne fait aucune commune, sous peine d'être placée sous tutelle. De plus, l'Etat a déjà transféré aux collectivités beaucoup de charges qui lui incombaient sans fournir la contrepartie équivalente.

Comme vous l'avez compris, notre commune n'est pas une entité à part, protégée du reste du monde et **nous vous encourageons à saisir les députés et sénateurs** pour qu'ils restaurent une autonomie fiscale des communes.

La commune de Sargé-Lès-Le Mans doit pouvoir **continuer à croître raisonnablement et à engager des investissements utiles et durables,** comme la chaufferie à granulés de bois, économique en énergie à moyen et long terme et la restructuration du centre bourg, sans cesse repoussée et pourtant nécessaire au regard de la croissance de notre population. Il nous faudra également trouver un juste équilibre entre la préservation des espaces agricoles et le développement de l'habitat.

Tous ces projets ne peuvent se réaliser que sur plusieurs mandatures et **nous invitons tous les Sargéens que cette réflexion intéresse à nous rejoindre pour échanger et proposer** à l'approche des élections municipales de mars 2014.

(mai 2013)



Association de SARGE LES LE MANS

ACCUEIL DE LOISIRS pour les 4 - 12 ANS

VACANCES DE FEVRIER

Il a fonctionné du 25 Février au 1er Mars sous le thème : Bienvenue dans le monde imaginaire avec fées, dragons, elfes et lutins !



Des activités manuelles avec la fabrication d'un dragon vert et/ou d'une fée selon le choix des enfants, & de décorations féériques



Des jeux : Un après-midi à la bibliothèque de Sargé pour un jeu autour des contes et légendes, « la chasse aux lutins » dans Sargé, « le chasseur de dragons »

Un goûter spécial : Le vendredi 1er mars après midi avec les parents autour de jeux de société suivi d'un goûter

Un conte interprété par une intervenante.

VACANCES DE PAQUES

Il a fonctionné du 22 au 26 Avril sous le thème :
C'est parti pour le plus grand cabaret

Le Grand jeux : Sargé a un incroyable talent

Journée à l'école de spectacle Quai de Scène au Mans avec initiation magie et danse – pique nique sur place Représentation des enfants devant leurs parents pour un Mini-show !



Pendant l'été, l'Accueil de loisirs fonctionnera SEULEMENT du 8 JUILLET au 2 AOUT.



CAMP D'ADOS Européen pour les 14 à 17 ans

du 15 au 25 Juillet 2013 dans la Sarthe

Camp en commun avec d'autres jeunes Français, Allemands, Tchèques

L'hébergement est prévu en commun au Centre du Gué Bernisson pendant la semaine et en famille pendant le week-end.

PROGRAMME - de nombreuses sorties :

- ***Culturel :*** Visites & Activités diverses, Visite du Château de Versailles, Visite de Troglodytes, fabrication de l'eau de rose, du cidre, etc
- ***Echanges entre jeunes*** - SOIREES DISCO
- ***Echanges Sportifs :*** Canoë/Kayak, équitation, golf, patinoire.

AUTRES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

LA BOITE A IDEES

Pour toutes informations, s'adresser à Mme LOUVEAU.

LE PORTAGE DES REPAS à domicile

Pour les personnes âgées, en partenariat avec la Mairie. Pour toutes informations, s'adresser à Mme BLIN : 02 43 76 56 39.

Et POUR TOUTES LES FAMILLES
SERVICES A LA PERSONNE A DOMICILE

Une Aide au Ménage, au Repassage, Jardinage, bricolage, courses,
Aide au maintien à domicile, préparation des repas, aide à la toilette

s'adresser à la Fédération FAMILLES RURALES

Responsable du secteur du Mans :
Mme CORDEAU Céline ou Mme LOISEL Martine au :
02 43 39 75 06 ou par mail : le-mans.sad@wanadoo.fr

PÂQUES AUX TISONS AVEC NOS AMIS D'HOLTON LE CLAY

Vendredi 29 mars

C'est en compagnie d'un vent glacial que nos Amis Anglais sont arrivés à Sargé pour notre 18ème rencontre.

Sur l'invitation de Monsieur Le Maire, nous nous sommes rendus à la mairie pour l'inauguration de la boîte aux lettres. Ce cadeau typiquement British nous a été offert en 2011 pour y déposer les plis adressés à la mairie. Le Conseil Municipal Jeunes, présent à cette manifestation avait préparé un message d'accueil en anglais, celui-ci fut fort apprécié pas nos Amis. Après avoir «trinqué» à nos retrouvailles, nous avons rejoint nos familles respectives.

Samedi 30 mars

Une nuit réparatrice, et tout le monde est au rendez-vous pour le départ. C'est Montsoreau, petite cité de caractère, que nous avons choisie de découvrir : visite très intéressante du château, de la ville, initiation à «la boule de fort», tel était le programme de la matinée. Les parapluies étaient hélas de sortie ainsi, nos Amis ne furent guère dépaysé par cette sortie hivernale, eux qui avaient laissé la neige à Holton ... Un peu de chaleur pour le déjeuner au foyer culturel et en route pour les Caves Gratien Meyer où quelques bulles nous attendaient.

20 heures à l'Espace Scélia, les participants et amis sont réunis pour la soirée festive. Discours, remise de cadeaux, deux gravures de Cleethorpes en 1903 et 1908 sont offertes au Comité de Jumelage tandis que les sargéens offrent nichoir et mangeoire pour les oiseaux, ainsi que deux tableaux sur les 24 heures. L'animation anglaise «vacances à la mer» a été très appréciée. Les français n'ont pas été de reste en préparant un quizz franco-anglais et un concours de danses, tandis que l'orchestre «Café de Paris» animait la soirée.

Dimanche 31 mars

Les familles se sont dispersées vers différentes destinations pour cette journée libre à la découverte de notre patrimoine régional.

Lundi 1er avril

Le séjour de nos Amis touche à sa fin. Aujourd'hui, repos, marche à pied, pétanque ou tout simplement détente en relatant les moments de plaisir des années passées. C'est à 18 heures, sous les branches du chêne anglais que nous nous sommes retrouvés pour «la photo de famille», celle-ci annonçant un départ proche.



Week-end toujours trop court hélas. La pluie et le vent ne nous ont guère épargnés mais la joie était parmi nous. Nous songeons déjà à notre prochaine rencontre avec toujours la même envie de se retrouver et de partager des moments forts que nous vivons à travers les Jumelages en représentant notre Commune dans les villes jumelées.

Un grand merci à Jeff qui, en temps que président, a rassemblé et accompagné nos Amis depuis de nombreuses années et qui aujourd'hui passe le relai à Bill.

A l'année prochaine à Holton pour d'autres aventures.

Nos Jumelages vous attendent pour des échanges chaleureux. N'hésitez pas à nous rejoindre, de vivantes rencontres sont témoins de nos relations avec nos communes jumelées. Contacts 02 43 76 58 76

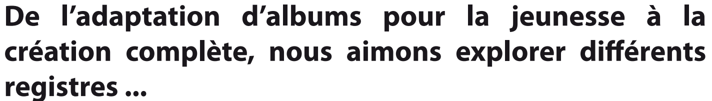
Michèle BOUTTIER – Comité de Jumelage



LA COMPAGNIE EXODUS, EST UNE COMPAGNIE PROFESSIONNELLE DE THÉÂTRE.







De l'adaptation d'albums pour la jeunesse à la création complète, nous aimons explorer différents registres ...
Nous travaillons au gré de nos envies sur des thèmes qui nous interpellent, nous questionnent, à un moment donné.
L'accent pouvant être mis tantôt sur le texte, tantôt sur l'image, le chant ... nous créons et jouons des spectacles pour tous les publics ...

Contemporain, oui, mais sans registre arrêté, bref, pas de définition précise, mais une ouverture à tous les styles possibles …
La ville de Sargé-Lès-Le Mans, nous accueille en convention de partenariat à l'espace Scélia (depuis 2003).
Contre la disposition du lieu, nous faisons profiter la commune de notre connaissance du métier de comédien et de notre expérience d'organisateurs de spectacles. L'échange fonctionne particulièrement bien, les partenariats et les spectacles se multiplient.

Nous participons aux différentes activités culturelles de la ville :

- Ouverture de la saison 2012 de Scélia, animations avec l'école de musique, la bibliothèque de Scélia, balade littéraire
- Animations des ateliers théâtre du CSL de Sargé.
- Animation et organisation du Festival de théâtre amateur de Sargé avec la commune et l'espace Scélia (5ème édition en 2013)

Nous sommes toujours à Sargé ! ... Vous savez donc où nous trouver !

Rencontrez-nous : Espace Scélia, rue Didier Pironi,
72190 Sargé-Lès-Le Mans
Contactez-nous : 09 72 13 06 52 ou
compagnie.exodus@free.fr
Ecrivez-nous : 2 rue Didier Pironi,
72190 Sargé-Lès-Le Mans
Site : http://www.compagnie-exodus.fr/

Olivier LEDUC - Exodus

SEMAINE DE LA «PETITE ENFANCE»

C'est devenu un rendez-vous régulier …
Au mois de mai, l'Espace SCELIA vous a invité à passer du temps avec vos tout-petits : une semaine où se mêlent spectacles, expositions, lectures …
Familles, professionnels et enfants se retrouvent autour d'un thème différent chaque année.

Forte de son succès des autres années, cette 11ème édition de la semaine petite enfance a, de nouveau, attiré un public nombreux.

Un succès réalisé grâce à un partenariat réussi entre l'Espace SCELIA, la bibliothèque municipale de Sargé, l'école municipale de musique de Sargé, le RAMPE, Musique Buissonnière et, pour la première fois, la Médiathèque d'Yvré L'Evêque.





«Rendez-vous pour les petites bouches» a accueilli cette année plus de 500 spectateurs.

Programmation Espace SCELIA

Le programme SCELIA sera distribué dans les boites aux lettres au début de l'été pour le 1er semestre de l'année culturelle 2013/2014.

Vous le retrouverez en attendant, dans le calendrier, à la fin de ce bulletin.

Ce programme sera également consultable sur le site de la commune : www.sargeleslemans.fr.



Bonjour.

Nous sommes les élus du Conseil Municipal Jeunes de l'année 2012/2013.

Comme pour chaque Sargé Info nous vous écrivons notre article nommé «Le petit sargéen» afin de vous faire un point sur l'avancée de notre année d'élu.

Depuis notre élection le 9 Octobre 2012 nous avons réalisé plusieurs actions qui nous tenaient à cœur.

Le 11 Novembre nous avons été présents à la commémoration organisée par la commune où nous avons pu porter l'écharpe tricolore que seuls les élus peuvent porter.
Nous avons participé aussi à la commémoration du 8 Mai.



En ce début d'année 2013 nous tenions à faire un geste pour les enfants défavorisés ; c'est pourquoi nous avons **organisé une grande collecte de jouets sur la semaine du 21 au 25 Janvier 2013 en faveur de l'association O.M.I.** (Objectif Malagasy red Island).



Nous nous sommes installés pendant toute la semaine dans les locaux du périscolaire où nous avons accueilli les familles donatrices.
Une dizaine de familles sargéennes sont venues les bras chargés de jouets pour les enfants malgaches.
Tous ces jouets ont été remis à Monsieur PEUREY (président de l'association) lors de notre C.M.J. du Jeudi 18 Avril.

Nous avons participé à plusieurs commissions restauration en présence de membres de la mairie, de l'association des parents d'élèves, de la société A.P.I. (société de restauration) et du Service Enfance Jeunesse.
Lors de ces commissions nous donnons notre avis sur les menus passés et les menus futurs, mais aussi nous pouvons faire des suggestions pour améliorer le service du midi.
Par exemple nous avions suggéré le remplacement des verres en verre par des verres en plastique, afin de limiter la casse. Ce remplacement a été effectué au retour des vacances de Noël.

Toujours sur le thème de la cantine, **nous avons mis en place une action que nous avons nommée «Respecte ta cantine !! ».**
Nous avons confectionné plusieurs affiches que nous avons posées dans le restaurant scolaire afin que les élèves fréquentant ces locaux fassent un peu plus attention au matériel.

Lors du week-end de Pâques nous avons accueilli nos amis anglais du comité de Jumelage. Nous étions les premiers de la mairie de Sargé à leur lire un discours de bienvenue. Certains élus au C.M.J. ont lu le discours en anglais et les autres en français. Nous étions impatients de pouvoir les rencontrer.

Avant les grandes vacances il nous reste encore quelques activités à réaliser et nous devrons aussi nous décider sur notre avenir au C.M.J. car nous avons l'opportunité de rester au sein du Conseil Municipal Jeunes jusqu'en 5ème.
Nous vous souhaitons d'agréables vacances d'été.

Les élus du Conseil Municipal Jeunes de Sargé.

LE LOCAL JEUNES FAIT PEAU NEUVE

Depuis pratiquement 20 ans les adolescents de Sargé savent où se retrouver pour pouvoir partager et discuter.

Le local jeunes est leur lieu.

Le Local accueille les adolescents sargéens âgés de 12 à 17 ans, et leur offre une salle remplie d'activités. Il est l'endroit où les ados s'informent, jouent, organisent des activités …



Cette année, les adolescents sont encore présents pour donner vie à leur local, et quoi de mieux qu'un changement de décoration. Lors des vacances d'avril 2013, les jeunes ont pu se réunir autour d'un professionnel pour créer une nouvelle fresque, de A à Z, sur les murs intérieurs de leur Local.



En effet l'ancienne fresque confectionnée par les adolescents en 2008 a été effacée pour faire place à la créativité des jeunes de 2013, afin que le local évolue avec ses nouveaux arrivants.



La décoration change mais aussi les ados. Une nouvelle vague d'enfants âgés de 12 à 13 ans viennent redonner, régulièrement, un coup de jeune.

L'équipe d'animation continue de soumettre des activités selon les envies des ados en leur proposant environ un mois avant les vacances, un temps de préparation en groupe pour décider des activités qu'ils ont envie de pratiquer ensemble.
Lors des vacances, ils peuvent ainsi se retrouver pour faire un foot en salle, du karting, du bowling, des jeux de société, du sport au stade, mais aussi des tournois au local autour du baby-foot, du billard ou encore d'une console mise à leur disposition.



Pour pouvoir participer aux activités du Local Jeunes il faut simplement venir retirer un dossier d'inscription au bureau du Service Jeunesse et donner un chèque de 10€ pour l'année.

Le Local et son équipe permet aux adolescents d'être les acteurs principaux de leurs vacances, en organisant eux-mêmes des activités à leurs goûts.

Viens rejoindre la cinquantaine d'ados déjà inscrits.

Patrick CHABOT – Adjoint chargé de la Jeunesse



M'LOISIRS : «VIVRE SES JEUNES ANNÉES»

M ***comme Mercredi.***
Tout au long de l'année scolaire, l'accueil de loisirs de la commune de SARGE-LES-LE MANS ouvre ses portes aux enfants âgés de 4 à 11 ans tous les mercredis de 8h00 à 18h30. Les familles ont la possibilité de s'inscrire soit en demi-journée (matin ou après-midi, avec ou sans repas) soit en journée complète avec repas inclus.
Les M'loisirs proposent également des activités pendant les vacances de la Toussaint et de Noël.

L ***comme Ludique.***
A travers un projet pédagogique, l'équipe d'animation propose un programme d'activités selon un thème mensuel. Cette année, par exemple, les enfants sont partis à la découverte de la savane en safari photo. Ils ont également revêtu leur toque de cuisinier et préparé, notamment, de délicieuses roses des sables au chocolat.
L'accueil de loisirs est un lieu de découverte mais surtout, un endroit de détente où l'enfant passe des moments agréables autour du jeu dans un cadre convivial.

O ***comme Objectifs.***
Les M'Loisirs contribuent également à l'épanouissement de l'enfant à travers différents projets et activités. Ils développent certaines notions éducatives au même titre que l'école et la famille. C'est pourquoi, un projet pédagogique est mis en place à l'année. Il répond à une réflexion éducative mise en avant sur la commune à travers un P.E.L (Projet Educatif Local). Chaque année, un bilan permet l'évaluation des notions abordées durant l'année scolaire. Ce qui permet de réadapter au mieux le programme d'activités pour la prochaine rentrée scolaire.

I ***comme Imagination.***
Alimenter l'imagination des enfants, c'est aussi leur proposer des jeux qui déploient leur inventivité. Il importe également de respecter la forme de créativité propre à chaque enfant. Certains sont plus entreprenants, d'autres plus contemplatifs. Il est donc important de permettre à l'enfant de s'adonner à la contemplation selon son rythme, son envie du moment que ce soit à travers les jeux, la lecture, les activités manuelles et culturelles. Mais nourrir l'imagination des enfants, c'est aussi leur aménager des moments où ils ne veulent rien faire d'autre que de se remplir de leur inspiration.

S ***comme S'faire des potes***
C'est indéniablement ce qui ressort le plus dans la vie du centre. Quelques soit son origine, que l'on soit fille ou garçon, les accueils de loisirs favorisent le relationnel et la camaraderie entre enfants, chacun se confrontant avec l'autre selon ses capacités, son caractère et ses humeurs du moment.

I ***comme intergénérationnel***
Les activités intergénérationnelles participent également au bien être et renforcent le lien social.
La mise en œuvre d'activités en ateliers avec des personnes âgées permet, en cohérence avec notre projet éducatif, un travail pédagogique concernant : la construction personnelle des enfants (respect, tolérance ...), l'acquisition de compétences (lire, écrire, s'exprimer, savoir échanger, communiquer ...) et l'apprentissage de connaissances. Par la même, cela permet également pour des personnes âgées, de sortir de l'isolement et de leur redonner un rôle de citoyen. C'est pourquoi, les M'Loisirs et l'Association des Aînés de Sargé se retrouvent dans l'année pour participer ensemble à des ateliers ou à des après-midis jeux.

R ***comme Règlement***
Les animateurs sont garants de la sécurité physique et affective des enfants, du respect des lieux et du matériel, ainsi que l'application des règles de vie.
Pour définir au mieux un cadre sécuritaire et apporter des repères au sein même de la structure, il est important pour l'enfant d'être confronté à des règles de vie. Ces dernières sont définies avec les enfants dès la rentrée de septembre. Certaines règles sont non négociables et font l'objet d'un contrat entre l'équipe d'animation et les enfants. Ainsi, la notion d'enfant «acteur» est mis en avant et facilite leur appropriation des lieux.

S ***comme Souvenirs***
Entre activités, rires, découvertes et délires en tout genre, l'Accueil de Loisirs permet de vivre et de conserver des moments privilégiés dans la tête des enfants. Un accueil de Loisirs contribue également aux souvenirs de nos jeunes années.



Projet «lecture Animée» en partenariat avec la bibliothèque de SARGE et Annick AUGIS (metteur en scène). Représentation du 27 mars 2013 à l'Espace SCELIA.

Temps Méridien
«Convivialité et repas équilibrés»

La période séparant les cours du matin de ceux de l'après-midi, et qui correspond au temps de restauration, est appelé «temps méridien» ou encore «pause méridienne».
Le repas en collectivité est un moment privilégié pour l'enfant. Il doit être un espace d'apprentissage des goûts, des pratiques culturelles, d'échanges et de notions de vie de groupe.

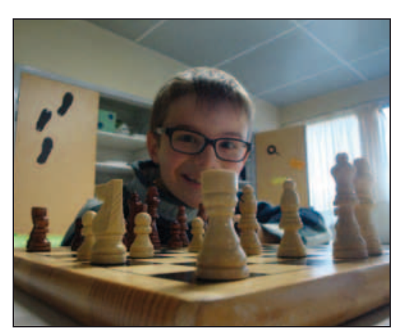
Chaque midi, une équipe d'animateurs et de surveillants encadre les enfants des écoles maternelle et primaire Maurice. Genevoix et Notre Dame. En effet, les enfants inscrits au restaurant scolaire de la commune peuvent au choix faire des activités dans la cour, emprunter des jeux, ne rien faire, etc. entre 11h45 et 13h45.
Entre animations à thème, tournois de foot et basket, barbecue géant, c'est une équipe organisée, dynamique et vigilante qui accueille 800 rationnaires en moyenne par semaine.



Distribution de lots pour les gagnants du concours «autour de la cuisine» en collaboration avec la société de restauration API.

Accueil Périscolaire
«Pour commencer et finir sa journée scolaire»

Le matin de 7h30 à 8h30, afin d'assurer en douceur la transition entre le foyer familial et le temps scolaire, des coins de jeux variés sont aménagés (dînette, voitures, construction ...) et différentes activités sont mises en place (dessins, contes, puzzles …).





Jeux de stratégie, de réflexion et…



Et des œuvres picturales !

De 16h45 à 18h30, après un goûter que les familles doivent fournir, l'équipe d'animation propose un panel d'activités variées : des jeux extérieurs, si la météo le permet, mais aussi des activités dans les locaux de l'accueil : jeux de société, lecture, dessin, jeux d'expression, etc.

Patrick CHABOT – Adjoint chargé de la Jeunesse

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES PARENTS ENFANTS (R. A. M. P. E.)





La prochaine séance **Toupti Litou,** en partenariat avec la bibliothèque, se déroulera le lundi 17 juin à 9h15 à la bibliothèque.

Ouvert aux assistantes maternelles,
aux enfants qu'elles accueillent ainsi qu'aux familles.

Un pique-nique aura lieu le lundi 1er juillet et clôturera l'année scolaire. Il se déroulera dans le parc près de l'espace Scélia. Rendez-vous à partir de 10h30 afin de profiter du soleil et des jeux extérieurs.

Par ailleurs, **la prochaine séance motrice** se déroulera le mercredi 26 juin (à l'école Champ Manon d'Yvré de 9h30 à 10h30).

Toutes ces propositions d'activités sont gratuites.

S'inscrire auprès de
Laurence MANCEAU animatrice du RAMPE
06 18 89 47 60 ou au 02 43 82 94 82 le mardi a-m ou jeudi.
rampe@ville-champagne.fr les autres jours de la semaine



Photo du spectacle

Et pour la rentrée !!!

Reprise des ateliers le lundi 16 septembre à partir de 9h.

Les temps de **Jeux et Rencontres** se dérouleront le lundi dans les locaux de l'accueil périscolaire de 9h à 11h.
Il est possible d'arriver après 9h et de repartir avant 11h, ceci dans le respect du rythme de l'enfant.

Gratuit - sans inscription
pour les assistantes maternelles de la commune et les enfants qu'elles accueillent.

Un **spectacle** «une journée à la campagne» du théâtre de l'Enfumeraie est proposé à Sargé-Lès-Le Mans le mardi 19 novembre à 10 heures à l'espace SCELIA pour les enfants de 3 mois à 3 ans.



UNE DÉCENNIE POUR LE DIRECTEUR

Rentée 2013 :

Une rentrée anniversaire pour le directeur Cyril MUDRY qui fêtera ses 10 ans au service de la mairie de Sargé-Lès-Le Mans.

Arrivé en 2003, il prend la suite de Bernard COULON. A l'époque, l'école dénombrait 150 élèves et 14 professeurs. **Aujourd'hui, 370 élèves fréquentent l'établissement avec 22 enseignants.**
Il met en place des interventions en milieu scolaire. Les 330 enfants des écoles maternelles et primaires de la commune bénéficient d'une demi-heure ou ¾ heure hebdomadaire d'enseignement musical.

Il crée l'atelier des Imaginaires pour les enfants scolarisés en primaire, **puis le chœur de scène** en direction des collégiens et enfin les adultes et **le chœur d'éveil** pour les enfants de maternelle et CP. Aujourd'hui, c'est environ 80 chanteurs/acteurs qui travaillent au sein de ces 4 ateliers et produisent chaque année des spectacles de création.







Il a contribué à fédérer une équipe pédagogique qualifiée, dynamique et ... fidèle.

C'est en 2008 que notre école adhère au schéma départemental des enseignements artistiques. Elle doit se réorganiser selon les nouvelles préconisations : comme par exemple un partenariat avec les écoles de l'agglomération mancelle, l'évaluation des élèves, et des projets artistiques en commun.



Cette année encore ont eu lieu à l'espace SCELIA, une trentaine de spectacles, concerts, auditions.
Véritable axe de travail qui ponctue la vie de l'école, ces projets sont menés par un ou plusieurs enseignants et permettent aux élèves d'appréhender la scène plusieurs fois dans l'année.



Parmi les temps forts de cette année, les deux spectaculaires en décembre et février où environ 150 élèves ont participé à chaque concert, un magnifique spectacle rencontre avec deux artistes professionnels : Bretelle et Garance, sans oublier les soirées de la semaine de la musique qui attirent plus de 1500 spectateurs.

Calendrier de la rentrée 2013 :

Journées d'inscriptions :
- Mercredi 4 septembre de 9h à 18h à l'Espace SCELIA
- Samedi 7 septembre de 9h à 18h à l'Espace SCELIA

Rencontre parents/enseignants pour le choix des horaires des cours instrumentaux :
- Mercredi 11 septembre à 19h à l'Espace SCELIA.

Reprise des cours :
- Lundi 16 septembre.

Patrick CHABOT – Adjoint chargé de l'Ecole de musique

SPORT — 4ème CÉRÉMONIE DES TROPHÉES DES SPORTS

Le 21 décembre dernier, la municipalité a organisé la 4ème cérémonie des trophées des sports.

Ce fut l'occasion pour chaque association sargéenne (golf, CSL, motocross, pétanque, football, athlétisme, judo, Aînés de Sargé) de valoriser les bons résultats, de souligner le travail fourni par des sportifs en progression constante ou bien encore de remercier les bénévoles pour leur investissement durable au sein des structures associatives de la commune.

Un vibrant hommage sportif à titre posthume fut rendu à Monsieur Jean-Bernard SENECHAL qui a œuvré au sein du judo club de Sargé pendant plusieurs années.



Un diaporama, réalisé par Messieurs CADIEU et MOISAN, membres du club photo du CSL, fut présenté durant la cérémonie de remise des trophées.

Ce diaporama a permis au public de découvrir des clichés des différents récipiendaires dans le cadre de leurs actions.

Cette soirée permet aux sportifs, dirigeants et bénévoles de rencontrer les acteurs des autres disciplines qui œuvrent pour le dynamisme associatif de Sargé.



La prochaine manifestation organisée par la commission «sports» de la commune sera la journée de découverte des activités sportives sur la commune qui se tiendra le 7 septembre au stade Willy Weber.

Séverine PEQUIN, membre de la commission sports

SPORT ASSOCIATION — SLMPC

Planning des animations du club de pétanque

- ***Dimanche 16 juin,*** concours 1 adulte (licencié) et 1 jeune né en 1998 et après (licencié ou non)
- ***Jeudi 29 août,*** concours en doublettes, joueurs de 55 ans et plus (licenciés)
- ***Dimanche 1er septembre,*** porte ouverte en doublettes familiales : ouverte à tous, engagement gratuit
- ***Dimanche 8 septembre :*** barbecue du club réservé aux licenciés et conjoints

Le club possède actuellement un arbitre national et un départemental.

Nos félicitations cette année seront adressées à Perrine MARZAT qui vient de réussir avec brio, son examen d'éducateur «BF 1»

Les dirigeants sont à votre disposition chaque mercredi après-midi, au complexe sportif Willy Weber, pour toute personne qui serait intéressée de rejoindre le club.



Perrine éducateur pétanque

Sargé Les Le Mans Pétanque Club
4 impasse de Ballon - 72190 Sargé Les le Mans
Tél. : 06 20 82 10 14
Permanence et entraînement «mercredi 14h30 à 18h» terrain de jeux - stade Willy Weber

Gilbert BERCY – Président



Equipe féminine – Journée de la femme

Le judo club de SARGE compte cette année 149 licenciés, en légère augmentation, avec une nouvelle discipline le Taïso. Celle-ci est pratiquée par 30 personnes tous les lundis soirs.

Pour la saison 2012/2013 le club obtient d'excellents résultats.

Minimes coupe Kata : champions régionaux Martin LEDUC et Yann DEZILLE, Camille BOUTHORS et Alexandre DENIS 2ème ,Typhaine PERIO et Pauline FRISCH 3ème.

Minimes coupe départementale : Tiphaine PERIO 2ème, Alexandre DENIS 1er, Martin LEDUC 3ème.

Benjamins critérium technique départemental :

- *Ceinture orange-verte :* Jean Baptiste THOMAS et Baptiste BOUTHORS 1er
- *Ceinture verte :* Tim HEDOUIN et Janick PERIO 2ème, Axel DELHAYE et Marie VILLANON 3ème.

Benjamins critérium technique régional :

- *Ceinture orange-verte :* champions régionaux Jean Baptiste THOMAS et Baptiste BOUTHORS
- *Ceinture verte :* Axel DELHAYE et Marie VILLANON 2ème

Cadets coupe kata régionale : Lug Owein AMBROISE et Thibaud BARREAU 2ème.

Juniors championnat départemental : Simon LEDUC (-60kg) 2ème, Aymeric GUIBERT (-66kg) 2ème, Thomas DUVEAU (-73kg) 2ème.

Cette année le club a accueilli la cérémonie des vœux organisée par le comité départemental. Trois judokas de Sargé ont reçu leur diplôme 1er Dan : Thomas DUVEAU, Simon LEDUC et Jean Vincent VAILLE.

Le Judo Club de SARGE a organisé une journée au tournoi de PARIS BERCY le dimanche 10 février. Ainsi, 149 personnes de 12 clubs sarthois ont pu soutenir et applaudir nos médaillés olympiques.

Les cours reprendront le 16 septembre. Ils sont encadrés par **Pascal HEDOUIN,** ceinture noire 6ème Dan, Professeur diplômé d'état et par **Jean GALBRUN** pour le Taïso.



DATES A RETENIR :

Dimanche 23 juin 2013 : remise des ceintures au dojo.

Inscriptions saison 2013-2014 : mercredi 4 et 11 septembre, Samedi 7 et 14 septembre et mardi 17 septembre 2013.

RENSEIGNEMENTS UTILES :

Adresse : 20 rue principale 72190 Sargé-lès-Le Mans
Tél : 02.43.76.89.85
Adresse mail : judo-club-sarge@sfr.fr
Site internet : judoclubsarge.free.fr

Michel DUVEAU - Judo Club de SARGE

L'UNION ATHLÉTIQUE SARGÉENNE : UN CLUB AU SERVICE DES JEUNES

L'UAS, fidèle à ses principes, favorise toujours la pratique de l'athlétisme chez les jeunes, et ce, quelque soit le niveau. **L'école d'athlétisme, avec ses 54 participants, est par le nombre, la 1ère de la Sarthe.**

L'enthousiasme de nos jeunes nécessite un investissement important de nos bénévoles pour initier et donner les premières bases. Malgré une météo particulièrement défavorable cet hiver, l'assiduité a été importante aux entrainements.

Nos benjamin(es) et minimes, 28 jeunes, ont également de l'énergie à revendre. Leurs efforts aux entrainements ont été récompensés par une bonne saison hivernale, et ont permis à Paul-Larissa, Pauline, Morgane, Salomé, Victor et Thomas de participer aux championnats régionaux en salle.

C'est maintenant la saison estivale avec les Interclubs Nationale 2 et Régionaux au sein d'Athlé 72 Le Mans. Les athlètes de l'UAS ont ainsi la possibilité d'évoluer à un bon niveau (Athlé 72 Le Mans est le seul club sarthois en N2). Les départementaux (28 avril et 12 mai) sont également des compétitions importantes pour tous nos athlètes. Le challenge jeunes, avec sa finale le 23 juin au Stade du Val de Monnet sera l'occasion pour nos plus jeunes de briller sur leur stade.

Les responsables sargéens se félicitent également de la réussite de leurs deux organisations sur route. Le Semi-Marathon et le 10 Kms de Sargé-Lès-Le Mans ont attiré plus de 500 coureurs, le 10 km de Changé plus de 600 concurrents.

Les épreuves sur piste sont en cours de préparation : le 12 mai la 2ème journée des championnats départementaux, le 1er juin la 2ème journée du Challenge Jeunes, le 23 juin la finale des Jeunes, et enfin le 30 juin l'équipe Athlé Régional.

Enfin, les responsables n'oublient pas que le sport peut également se décliner sur le mode loisir et plaisir. Une section Marche Nordique existe et est ouverte à tous, quelque soit l'âge. Un seul objectif, se maintenir en bonne santé. Des journées découvertes sont organisées gratuitement, les bâtons nécessaires à la pratique sont prêtés.

Si entrainements et compétitions continuent, il est possible de faire des séances découvertes.

Se renseigner au 06 11 67 44 58.

Denis HERGAS, Président de l'UAS



Vous avez envie de vous impliquer dans la vie associative de notre club, que vous soyez joueur, arbitre, éducateur, venez nous aider, nous vous accueillerons avec plaisir
Les inscriptions pour toutes les catégories des débutants aux vétérans pour la saison 2013-2014 seront ouvertes dès ce mois de juin.

Pour toutes demandes de renseignements complémentaires, contacter le secrétariat du club.
Mme Eveline POLLET
Tél : 02.43.76.59.21 Courriel : sarge.foot@orange.fr

Vous souhaitez suivre toute l'actualité du club connectez vous sur le site «assarge.footeo.com»

Calendrier des manifestations :

- ***Soirée festive du club*** le samedi 23 novembre 2013 à la salle Scélia
- ***Loto du club*** le vendredi 07 février 2014 à la salle Scélia

Amicale Sportive Sargéenne

Affiliation FFF N° 525 079
Correspondant club : Eveline POLLET
35 rue de la douve - 72190 Sargé lès Le Mans
Tél : 02 43 76 59 21

Didier TROUVE – Président de l'ASS

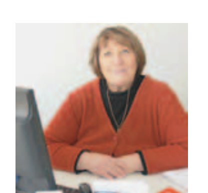
CULTURE – SPORTS ET LOISIRS



25, rue Didier Pironi
72190 SARGE LES LE MANS
Tél : 02 43 76 45 73
Email : cslsarge@wanadoo.fr
Site : http://cslsarge.e-monsite.com



Le CSL, c'est 617 adhérents
715 participants



Mireille, Secrétaire du CSL, vous accueille
le lundi de 14 h à 18 h et
du mardi au vendredi de 9h30 à 12 h et de 14 h à 18 h
Site : http://cslsarge.e-monsite.com

Membres du bureau :
Guy CHERON, Président
Bernard VEAU, Vice-Président
Marie-Jeanne MORTREAU, Trésorière
Françoise CERBELLE, Secrétaire
Marie OLIVRY, Gestionnaire du Site
Yves DENIS, Chargé de Missions

Inscriptions pour la saison 2013-2014 :

Juin et les 2 premières semaines de septembre au siège du CSL
Pour certaines activités, le nombre de places étant limité, priorité
sera donnée aux anciens adhérents, puis aux Sargéens, puis aux hors commune

Le CSL vous propose, sous forme de stages ou de cours toute l'année, un grand choix pour vos loisirs :

- **Activités sportives :**
  Modern'Jazz, Danse classique, Danse country, Gym douce, Gym d'entretien, Renforcement musculaire, step, lia, zumba, Yoga, Qi Gong, Cyclotourisme, Tennis de table, Randonnée pédestre, Marche sportive.
- **Activités culturelles :**
  Photo, Peinture, Théâtre, Art floral, Scrapbooking, Broderie, Encadrement, Tapisserie d'ameublement, Informatique (dont stages photos, Excel …)

Si vous êtes intéressé(e) par ces activités, ou de nouvelles, n'hésitez pas à nous rejoindre ou nous faire part de vos suggestions.
Nous serons présents à la Fête du Sport, qui se tiendra début septembre au stade de foot.

IMPORTANT
L'Assemblée Générale du CSL se tiendra le vendredi 22 novembre 2013 à 20H30 à la salle Scélia.

Guy CHERON – Président du CSL Sargé



La marche nordique tonifie les muscles, améliore la respiration, fortifie les os, aide à l'amincissement.



Savoir-faire alliant créativité et technicité pour réaliser de magnifiques compositions florales.



MANIFESTATIONS ET ÉVÉNEMENTS

CALENDRIER JUIN À DÉCEMBRE 2013

ÉVÉNEMENT	DATE	LIEU	QUI CONTACTER
JUIN			
Toupti 'Litou	lundi 17	Bibliothèque Municipale De Sargé-Lès-Le Mans	RAMPE et Bibliothèque municipale
Portes ouvertes école primaire Maurice Genevoix	vendredi 21	Ecole primaire Maurice Genevoix de 17h à 19h	Ecole primaire Maurice Genevoix
Spectacle de fin d'année suivi de la fête des écoles Maurice Genevoix	samedi 22	Ecoles Maurice Genevoix	Ecoles Maurice Genevoix et ASPE
Remise des ceintures JUDO	dimanche 23	Dojo de Sargé-Lès-Le Mans	Judo Club de Sargé
Concours de Boules de l'Intercommunale	vendredi 28	Yvré l'Évêque (72)	Les Aînés de Sargé
Festival du Théâtre Amateur : *entrée libre*	28 au 30	Espace Scélia	Scélia
Kermesse école Notre Dame	dimanche 30	Sargé-Lès-Le Mans dès 14h	Ecole Notre Dame et APEL
JUILLET			
Organisation d'un Loto par les Aînés de Sargé, avec les enfants du Centre aéré	courant juillet	Sargé-Lès-Le Mans	Les Aînés de Sargé
Pique nique des Assistantes maternelles	lundi 1	Parc Yves Rouy dès 10h30	RAMPE
Collecte du sang	lundi 1	Salle des Fêtes de Sargé-Lès-Le Mans dès 15h30	EFS / Mairie
Rencontre amicale Boules de l'Intercommunale	vendredi 5	Neuville sur Sarthe (72)	Les Aînés de Sargé
Pro confort	jeudi 11	Salle des fêtes de Sargé-Lès-Le Mans	Les Aînés de Sargé
Rando Pique nique des Aînés	mardi 23	Semur en Vallon	Les Aînés Ruraux
AOÛT			
Finale départementale de Belote organisée par la Fédération Sarthoise des Aînés	jeudi 29	Sainte Jammes sur Sarthe (72)	Les Aînés de Sargé
Concours Pétanque : vétérans 55 ans et plus (licenciés), en doublette	jeudi 29	Stade de Sargé-Lès-Le Mans	SLMPC
Voyage Intercommunal des Aînés	31 août au 6 sept	Périgord	Les Aînés de Sargé



MANIFESTATIONS ET ÉVÉNEMENTS

CALENDRIER JUIN À DÉCEMBRE 2013



ÉVÉNEMENT	DATE	LIEU	QUI CONTACTER
	SEPTEMBRE		
Inscriptions activités du CSL	1ère et 2ème semaine de sept.	Siège du CSL	CSL
SLMPC : Porte ouverte en doublettes familiales (ouvert à tous, engagement gratuit)	dimanche 1	Stade de Sargé-Lès-Le Mans	SLMPC
Inscriptions École de musique	mercredi 4	Espace Scélia 9h à 18h	École de musique
Inscriptions École de musique	samedi 7	Espace Scélia 9h à 18h	École de musique
Séjour au Croisic proposé par la Fédération Sarthoise des Aînés	7 au 14 sept	Le Croisic (44)	Les Aînés de Sargé
Journée SPORT	samedi 7	Complexe sportif de Sargé-Lès-Le Mans	Mairie et associations
SLMPC : Barbecue du club réservé aux licenciés et conjoints	dimanche 8	Stade de Sargé-Lès-Le Mans	SLMPC
Journée découverte proposée par la Fédération Sarthoise des Aînés	lundi 9	Beaumont sur Sarthe (72)	Les Aînés de Sargé
Rando Intercommunale des Aînés du canton	mardi 10	Briosne-lès-Sables (72)	Les Aînés de Sargé
Réunion parents / professeurs École de musique	mercredi 11	Espace Scélia à 19h	École de musique
Rencontre amicale de boules des Aînés	vendredi 13	Stade de Sargé-Lès-Le Mans	Les Aînés de Sargé
Journée du Patrimoine : 30ème édition	14 et 15 sept	Église Saint Aubin de Sargé-Lès-Le Mans	Histoire et Patrimoine
Reprise des cours École de musique	lundi 16	Sargé-Lès-Le Mans	École de musique
Reprise des ateliers et portes ouvertes du RAMPE	lundi 16	Locaux du Centre de Loisirs (contigu au restaurant scolaire)	RAMPE
Rallye auto organisé par Savigné l'Evêque et Yvré l'Evêque	vendredi 20	Savigné l'Évêque et Yvré l'Evêque	Les Aînés de Sargé
Accueil des nouveaux arrivants	vendredi 20	Salle des Fêtes de Sargé-Lès-Le Mans	Mairie
Ouverture de la saison culturelle avec Caroll et Garance *Concert*	vendredi 27	Espace Scélia à 20h30	Espace Scélia
Journée vendanges	vendredi 27	Fay d'Anjou (49)	Les Aînés de Sargé
Séjour à Loctudy proposé par la Fédération Sarthoise des Aînés	28 sept. au 5 oct.	Loctudy (22)	Les Aînés de Sargé
Jouez avec les mots "à la découverte de Sargé"	dimanche 29	Départ parvis de l'Espace Scélia à 15h	Bibliothèque
	OCTOBRE		
Rando des Aînés de Sargé avec le club d'Yvré	mardi 1	Tuffé (72)	Les Aînés de Sargé
Rando dans les vignes	jeudi 3	Fay d'Anjou (49)	Les Aînés de Sargé
Assemblée Générale de la FNACA	jeudi 3	Salle des Fêtes de Sargé-Lès-Le Mans	FNACA
Portes ouvertes du club des Aînés de Sargé	dimanche 6	Salle des Fêtes de Sargé-Lès-Le Mans	Les Aînés de Sargé
"Le bout du bout du monde" : Compagnie TTT *Spectacle jeune public à partir de 2 ans*	mercredi 9	Espace Scélia à 11h et 15h	Espace Scélia
Repas des 80 ans des Aînés de Sargé	jeudi 17	Salle des Fêtes de Sargé-Lès-Le Mans	Les Aînés de Sargé
"Aie Love You" : Compagnie Spectabilis - *Théâtre*	vendredi 18	Espace Scélia à 20h30	Espace Scélia
Choucroute dansante UNC	samedi 19	Espace Scélia	UNC
Messe à la mémoire de Bernard Heuzard	dimanche 20	Église de Sargé-Lès-Le Mans	FNACA
Les fariboles avec "La Polka des ours" : Cie Points de suspension et **"Ma main, une étoile" :** Cie la bouche à Zoui *Spectacle jeune public*	mardi 22 et mercredi 23	Espace Scélia	Espace Scélia
	NOVEMBRE		
Journée spectacle cabaret *(en projet)*	courant novembre	Lieu à définir	1796ème section des médailliers militaires
Collecte du sang	lundi 4	Salle des Fêtes de Sargé-Lès-Le Mans de 15h30 à 19h30	Mairie / EFS
"Ma forêt" : Spectacle (séances scolaires)	mardi 5	Espace Scélia	Espace Scélia
Concours Intercommunal de Belote	jeudi 7	Neuville sur Sarthe (72)	Les Aînés de Sargé
SLMPC : Assemblée Générale	vendredi 8	Espace Scélia à 20h30	SLMPC

MANIFESTATIONS ET ÉVÉNEMENTS

CALENDRIER JUIN À DÉCEMBRE 2013



ÉVÉNEMENT	DATE	LIEU	QUI CONTACTER
NOVEMBRE			
Commémoration du 11 novembre suivi d'un repas	lundi 11	Sargé-Lès-Le Mans	Mairie
Les Imaginaires Chœur en scène - *Théâtre chanté*	jeu.14 et ven. 15	Espace Scélia à 20h30	Ecole de musique
Couscous dansant FNACA	samedi 16	Espace Scélia à 12h	FNACA
Bourse aux jouets, par l'association des Assistantes Maternelles "Rose et Bleu"	dimanche 17	Espace Scélia de 9h à 18h	Rose et Bleu
Sortie des Aînés de Sargé organisée par le voyagiste Veolia	lundi 18	Brûlon (72)	Les Aînés de Sargé
Spectacle "une journée à la campagne" par le Théâtre de l'Emfumeraie *enfants de 3 mois à 3 ans*	mardi 19	Espace Scélia à 10h	RAMPE
"Peluche" Olivier Hedin - *Conte jeune public*	mercredi 20	Espace Scélia à 15h30	Bibliothèque / Espace Scélia
Sortie des Aînés de Sargé organisée par le voyagiste Besson	jeudi 21	Andard (49)	Les Aînés de Sargé
Assemblée Générale du CSL	vendredi 22	Espace Scélia à 20h30	CSL
Soirée festive du club ASS	samedi 23	Espace Scélia	Amicale Sportive Sargéenne
Croisière des 3 mers à Mamers organisée par la Fédération des Aînés	samedi 23	Mamers (72)	Les Aînés de Sargé
Déjeuner dansant des Aînés de Sargé	jeudi 28	Espace Scélia	Les Aînés de Sargé
"Le démon de midi" : Production Victoria - *Théâtre - humour*	vendredi 29	Espace Scélia à 20h30	Espace Scélia
DÉCEMBRE			
Rencontre de belote au profit du Téléthon	jeudi 5	Salle des Fêtes de Sargé-Lès-Le Mans	Les Aînés de Sargé
Téléthon	samedi 7	Sargé-Lès-Le Mans	Bénévoles
"Fais moi peur et pis c'est tout" : Cie Exodus *Spectacle jeune public*	mardi 10 (scolaire)	Espace Scélia	Espace Scélia
"Fais moi peur et pis c'est tout" : Cie Exodus *Spectacle jeune public*	mercredi 11	Espace Scélia à 15h	Espace Scélia
Bûche de Noël des Aînés de Sargé	jeudi 19	Salle des Fêtes de Sargé-Lès-Le Mans	Les Aînés de Sargé
Goûter des anciens	samedi 14	Espace Scélia	CCAS
Les spectaculaires	mardi 17	Espace Scélia	Ecole de musique
Trophée des sports	vendredi 20	Espace Scélia	Mairie
Réveillon des Aînés des Aînés de Sargé	mardi 31	Salle des Fêtes de Sargé-Lès-Le Mans	Les Aînés de Sargé



Photos de Sargé-Lès-Le Mans